

**2025**



**RAPPORT DE GESTION**

**LONAY, MAI 2026**



**RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA  
GESTION DE L'ANNEE 2025**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes et
- du règlement du Conseil communal de Lonay du 28 octobre 2014,

la Municipalité a l'honneur de présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2025 et de le soumettre à votre approbation.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.

## TABLE DES MATIERES

<b>Conseil communal</b> .....	<b>5</b>
Composition (31.12.2025).....	5
Commissions .....	6
Mutations au Conseil communal .....	6
Séances.....	6
Votations et élections.....	7
<b>Municipalité</b> .....	<b>10</b>
Répartition des dicastères.....	10
Activités .....	10
Programme de législature 2021 – 2026 .....	11
Bilan de législature 2021-2026.....	12
<b>Section I : Administration générale – Finances – Ressources humaines – PCi et affaires militaires – Sociétés locales</b> .....	<b>14</b>
Appréciation générale.....	14
Principaux dossiers traités .....	14
Administration générale .....	15
Population.....	16
Finances .....	17
Ressources humaines .....	17
Protection civile District de Morges (PCi) .....	19
Sociétés locales.....	20
Culture.....	20
Les manifestations spéciales en 2025.....	20
<b>Section II : Œuvres sociales – Bâtiments scolaires – Ecoles et cantine scolaire – Eglises &amp; cultes – Cimetière – Police – Service du feu</b> .....	<b>22</b>
Appréciation générale.....	22
Principaux dossiers traités .....	22
Œuvres sociales .....	22
Bâtiments scolaires.....	23
Aînés et jubilaires .....	23
Jeunesse .....	23
Ecoles et cantine scolaire .....	26
Eglises & Cultes.....	27
Soutiens financiers ponctuels .....	28
Cimetière .....	28
Police et sécurité .....	28

Service du feu.....	30
<b>Section III : Bâtiments et terrains de sports –Domaines, parcs et promenades &amp; fontaines – Forêts – Développement durable.....</b>	<b>33</b>
Appréciation générale.....	33
Principaux dossiers traités.....	33
Bâtiments communaux.....	34
Bâtiments locatifs.....	35
Arbres.....	35
Forêts.....	36
Domaines.....	37
Développement durable.....	37
<b>Section IV : Transports publics – Aménagement du territoire – URBANISME - Police des constructions – Salubrité – Informatique.....</b>	<b>39</b>
Appréciation générale.....	39
Principaux dossiers traités.....	39
Transports.....	40
Aménagement du territoire.....	41
Police des constructions.....	43
Informatique.....	44
<b>Section V : Canalisations – Routes et mobilité – Voirie – ECLAIRAGE PUBLIC – Déchèterie – Communication et digital – Promotion, développement économique et sportif.....</b>	<b>45</b>
Appréciation générale.....	45
Principaux dossiers traités.....	45
Canalisations, épuration et service des eaux.....	45
Routes.....	46
Eclairage Public.....	46
Voirie.....	46
Ordures ménagères et Déchèterie.....	47
Communication et digital.....	51
Promotion, développement économique et sportif.....	51
<b>Conclusions générales.....</b>	<b>52</b>
<b>Décisions.....</b>	<b>52</b>
<b>Index des abréviations.....</b>	<b>53</b>

# CONSEIL COMMUNAL

## Composition (31.12.2025)

### Bureau

Présidente	Mme Laurie LEUBA
Vice-Présidente	Mme Magali CHIOVENDA
Scrutatrices	Mmes Sandra MULLER et Alessandra DUCRET
Scrutateurs(trices) supp.	Mme Cécile HARTWEG et M. Luc GIEZENDANNER
Secrétaire	M. Georges DURAND

### Membres

Monsieur BADOUX Daniel	Madame GINDROZ VENEZIA Carole
Monsieur BARDELLONI Michel	Madame HARTWEG Cécile
Monsieur BARRAUD Nicolas	Madame HAUETER Carine
Madame BAUWENS Valérie	Madame HERRMANN Samantha
Monsieur BERTHET Guy	Madame HEUGHEBAERT Rossana
Madame BISCHOFF Anne-France	Monsieur JOANNET Eric
Monsieur BORBOËN Alain	Madame JOANNET Sandy
Monsieur BORBOËN Jérôme	Madame KLEMKE-MOSER Patricia
Monsieur CAMPICHE Philippe	Madame LEUBA Laurie
Madame CHIOVENDA Magali	Madame LIARDON Corinne
Monsieur COENDET Paul	Madame MULLER Sandra
Monsieur CROISIER Emmanuel	Madame NAVARRO CORREA Sabine
Monsieur CRÜLL Robert	Monsieur NEESER Michaël
Madame DELAPIERRE Fabienne	Madame ORELLANA Delfina
Madame DERUNGS Laurence	Monsieur POHIER Philippe
Monsieur DI BIASE Massimo	Monsieur RAEMY Christian
Madame DUCRET Alessandra	Monsieur REGAMEY Grégory
Monsieur DURAND Georges	Monsieur REYES LANDETE Fernando
Monsieur FREY Philippe	Monsieur RIVA Fabio
Madame FRISCHKOPF Karolina	Madame SANSON Laurence
Monsieur GALLAND Grégoire	Madame SCHOEB Léonie
Monsieur GARGIULO Raffaele (07.10.2025)	Madame SORDET Maryline
Monsieur GASSER Steven	Madame VIAL Sonia
Madame GERBER Nicole	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Monsieur GIEZENDANNER Luc	
Madame GIGON Pascale	



- Préavis 05/2025 - Demande de crédit complémentaire au budget 2025 de CHF 85'000.- TTC pour des travaux au Collège des Pressoirs

### Séance du 7 octobre 2025

- Préavis 06/2025 - Arrêté d'imposition 2026
- Préavis 07/2025 - Indemnisation des membres de la Municipalité 2026-2031


### Séance du 9 décembre 2025


- Préavis 08/2025 - Budget 2026
- Préavis 09/2025 - Renouvellement et modernisation de l'équipement de sonorisation de la Maison des Pressoirs
- Préavis 10/2025 - Maitrise foncière - Acquisition de parcelles


## Votations et élections

9 février 2025, votations fédérales

- INITIATIVE POPULAIRE DU 21 FÉVRIER 2023 « POUR UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE RESPECTANT LES LIMITES PLANÉTAIRES (INITIATIVE POUR LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE) »


 **oui** : 30.20% non : 69.80% Participation : 38.05%


 **oui** : 38.34% non : 61.66% Participation : 37.88%


 **oui** : 32.89% non : 67.11% Participation : 44.02%

28 septembre 2025, votations fédérales


- ARRÊTÉ FÉDÉRAL DU 20 DÉCEMBRE 2024 RELATIF À L'IMPÔT IMMOBILIER CANTONAL SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES


 **oui** : 57.73% non : 42.27% Participation : 49.50%


 **oui** : 36.25% non : 63.75% Participation : 45.27%

 **oui** : 41.72% non : 58.28% Participation : 51.64%

- LOI FÉDÉRALE SUR L'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE ET D'AUTRES MOYENS DE PREUVES ÉLECTRONIQUES (LOI SUR L'E-ID, LEID)

 **oui** : 52.39% non : 49.61% Participation : 49.55%

 **oui** : 57.19% non : 42.81% Participation : 45.26%

 **oui** : 59.86% non : 40.14% Participation : 51.7%

28 septembre 2025, votations cantonales

- POUR UNE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATUREL ET DES RESSOURCES DITE « INITIATIVE SAUVONS LE MORMONT »



**oui** : 38.26% non : 54.89% Participation : 46.25%



**oui** : 32.31% non : 63.34% Participation : 48.81%

- o CONTRE-PROJET DU GRAND CONSEIL QUI PROPOSE D'INTRODUIRE UN NOUVEL ARTICLE 56A DANS LA CONSTITUTION DU CANTON DE VAUD INTITULÉ « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »



**oui** : 67.62% non : 24.65% Participation : 46.25%



**oui** : 68.63% non : 25.38% Participation : 48.81%

Le contre-projet a été accepté par 67.62% de OUI

- MODIFICATION DE L'ARTICLE 93 AL.4 DE LA CONSTITUTION DU CANTON DE VAUD VISANT À PRÉCISER LE CHAMP D'APPLICATION DU QUORUM DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS COMMUNALES ET CANTONALES



**oui** : 47.43% non : 42.56% Participation : 46.17%



**oui** : 45.24% non : 45.48% Participation : 48.19%

- MODIFICATION DE L'ARTICLE 142 DE LA CONSTITUTION DU CANTON DE VAUD VISANT À FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS POLITIQUES COMMUNAUX POUR LES ÉTRANGÈRES ET LES ÉTRANGERS



**oui** : 42.29% non : 54.15% Participation : 46.24%



**oui** : 38.62% non : 58.80% Participation : 48.87%

30 novembre 2025, votations fédérales

- POUR UNE SUISSE QUI S'ENGAGE (INITIATIVE SERVICE CITOYEN)



**oui** : 15.85% non : 84.15% Participation : 42.94%



**oui** : 12.97% non : 87.03% Participation : 41.35%



**oui** : 13.65% non : 86.35% Participation : 47.23%

- POUR UNE POLITIQUE CLIMATIQUE SOCIALE FINANCÉE DE MANIÈRE JUSTE FISCALEMENT (INITIATIVE POUR L'AVENIR)



**oui** : 21.72% non : 78.28% Participation : 42.95%



**oui** : 41.32% non : 58.68% Participation : 47.40%



**oui** : 21.58% non : 78.42% Participation : 47.23%

30 novembre 2025, votations CANTONALES

- POUR QUE LES VAUDOIS DE L'ETRANGER PUISSENT ELIRE LES CONSEILLERES ET CONSEILLERS AUX ETATS (chambre fédérale)



**oui** : 63.91% non : 34.43% Participation : 42.46%



**oui** : 58.52% non : 40.74% Participation : 46.84%

- DROITS POLITIQUES DES PERSONNES SOUS CURATELLE DE PORTEE GENERALE POUR INCAPACITE DE DISCERNEMENT



**oui** : 25.25% non : 71.35% Participation : 42.46%



**oui** : 20.94% non : 76.21% Participation : 46.67%

- INITIATIVE POPULAIRE POUR DES DROITS POLITIQUES POUR CELLES ET CEUX QUI VIVENT ICI



**oui** : 34.53% non : 63.62% Participation : 42.46%



**oui** : 30.86% non : 67.66% Participation : 46.67%

Tous les résultats des élections et votations fédérales, cantonales et communales sont sur le site internet de l'Etat de Vaud et de la Confédération :

- <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes>
- [https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab\\_2\\_2\\_4\\_1\\_2021\\_2030.html](https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1_2021_2030.html)

# MUNICIPALITE

## Répartition des dicastères

### **Yves Furer, Syndic**

(remplaçant : M. J. Henneberger)

Administration générale - Finances - Ressources humaines - PCi et affaires militaires - Sociétés locales

### **Joël Henneberger, Conseiller municipal**

(remplaçante : Mme E. Morerod)

Transports publics - Aménagement du territoire - Police des constructions - Salubrité – Informatique

### **Alexandra Martin-Gante, Conseillère municipale dès le 24.02.2025**

(remplaçant : M. V. Antonioli)

Bâtiments et terrains de sports - Domaines, parcs et promenades & fontaines - Forêts - Développement durable

### **Elisabeth Morerod, Conseillère municipale**

(remplaçant : M. Y. Furer)

Œuvres sociales – Bâtiments scolaires - Ecoles et cantine scolaire - Eglises & cultes - Cimetière - Police - Service du feu

### **Vincent Antonioli, Conseiller municipal**

(remplaçante : Alexandra Martin-Gante dès le 24.02.2025)

Canalisations - Routes et mobilité – Eclairage public - Voirie - Déchèterie - Communication et digital - Promotion, développement économique et sportif

<b>Vice-Syndicature :</b>	M. Vincent Antonioli	01.07.2024 / 30.06.2025
	M. Joël Henneberger	01.07.2025 / 30.06.2026

## Activités

La Municipalité s'est réunie à 42 reprises en 2025.

Elle a présenté 9 préavis à votre Conseil (11 en 2024) qui lui a accordé des crédits pour un montant total de CHF 1'850'000.- (contre CHF 14'158'320.- en 2024).

Des séances de coordination ont lieu, réunissant le Syndic et le Secrétaire municipal, ainsi que le Bureau du Conseil communal, avant chaque séance du Conseil communal.

## **Programme de législature 2021 – 2026**

### **Administrer**

- Maintenir un service de qualité vis-à-vis de la population
- Pérenniser les finances communales (nouveau plan comptable fédéral et péréquation financière)
- Repourvoir le poste clé de responsable de la bourse (départ à la retraite de la titulaire)
- Consolider l'organisation et l'esprit d'équipe du personnel communal
- Poursuivre l'amélioration continue du système de santé et sécurité au travail
- Favoriser la formation continue des collaborateur-trice-s et celle d'apprenti-e-s
- Assurer la protection des données (par exemple : cybersécurité)

### **Planifier**

- Orchestrer un développement harmonieux du territoire au sein de l'agglomération
- Réviser le plan d'affectation communal (PACom)
- Optimiser le réseau de transports publics
- Elaborer une politique de logement répondant aux besoins de la population
- Améliorer la qualité des espaces publics pour favoriser les rencontres intergénérationnelles
- Adapter la stratégie intercommunale scolaire en intégrant l'accueil de jour (Denges, Echandens, Lonay, Préverenges)

### **Valoriser**

- Renforcer la qualité de vie des villageois-e-s
- Entretien et développer notre patrimoine bâti
- Œuvrer à une gestion efficiente de l'éclairage public
- Maintenir l'ordre public et la sécurité des citoyen-ne-s
- Optimiser la gestion des déchets, en relation avec les nouveaux enjeux
- Améliorer le réseau routier et modérer le trafic, en particulier au cœur du village
- Poursuivre la mise en conformité du séparatif et l'entretien des canalisations

### **Stimuler**

- Dynamiser la vie associative locale et l'esprit villageois
- Promouvoir les activités sportives et culturelles
- Intégrer les principes du développement durable et de la biodiversité dans nos projets et encourager ces aspects auprès des citoyen-ne-s
- Établir un plan énergie et climat communal (PECC) et mettre en œuvre les mesures prioritaires
- Être acteur de la transition énergétique par la création d'un fond dédié
- Développer une politique de promotion économique en favorisant l'implantation et l'ancrage des entreprises
- Créer des infrastructures favorisant la mobilité douce

### **Communiquer**

- Organiser une communication transparente et adaptée selon les lois en vigueur
- Développer les divers canaux de communication utilisés et préférés par la population
- Intégrer les nouvelles technologies et digitaliser l'information

## **Bilan de législature 2021-2026**

Au début de la législature, votre Municipalité s'est dotée d'un programme structuré autour de plusieurs axes stratégiques – administrer, planifier, valoriser, stimuler et communiquer – afin de donner une orientation claire à l'action communale. Durant ces cinq années, ce programme a constitué un véritable fil rouge pour guider les priorités, les projets et les décisions de la Municipalité. Les réalisations menées témoignent de la cohérence entre les objectifs fixés en 2021 et l'activité déployée au service de nos citoyennes et citoyens.

Sur le plan administratif et organisationnel, la Commune a poursuivi ses efforts pour garantir une gestion rigoureuse et efficace. La mise en œuvre du nouveau plan comptable MCH2 a constitué une étape importante pour assurer la transparence et la pérennité des finances communales. Cette transition s'est accompagnée du renouvellement d'un poste clé avec l'engagement d'un nouveau boursier en 2023, garantissant ainsi la continuité et la solidité de la gestion financière. Parallèlement, l'administration a été modernisée avec l'introduction d'une Gestion Electronique des Documents - GED.

Finalement, la Municipalité a poursuivi ses efforts pour maintenir un service de qualité à la population et renforcer la cohésion au sein de l'administration.

Dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, plusieurs actions ont été menées afin d'améliorer la conformité des installations, de renforcer la sécurité du personnel et d'optimiser les conditions de travail sur l'ensemble des sites communaux. Ces démarches s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue, visant à garantir un environnement de travail sûr, conforme aux exigences réglementaires et propice au bien-être des collaboratrices et collaborateurs.

En matière d'aménagement du territoire, plusieurs dossiers structurants ont été conduits afin d'assurer un développement harmonieux de Lonay au sein de l'agglomération. La révision du plan d'affectation communal - PACom - a représenté un travail important, permettant d'adapter la planification territoriale aux besoins actuels et futurs. Dans ce cadre, le projet phare du PA "En Carouge" a été validé, constituant une étape déterminante pour l'évolution du territoire communal. Par ailleurs, la Municipalité s'est engagée, avec les Communes partenaires, dans la création d'une nouvelle association dédiée à l'enfance et à la jeunesse afin d'adapter l'organisation intercommunale aux besoins croissants des familles.

L'amélioration de la qualité de vie et des infrastructures a également constitué un axe central de l'action de l'exécutif. Plusieurs tronçons routiers ont été rénovés et des zones 30 km/h ainsi que des aménagements favorisant la mobilité douce ont été mis en place afin d'améliorer la sécurité et la convivialité au cœur du village. La gestion du patrimoine bâti communal a fait l'objet d'une attention particulière, avec l'élaboration d'un plan d'action visant à planifier l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux sur le long terme.

Dans le domaine des infrastructures et des services publics, des investissements importants ont été réalisés pour moderniser et optimiser les équipements. L'éclairage public a été progressivement adapté aux nouvelles technologies afin d'améliorer son efficacité énergétique tout en répondant aux enjeux écologiques. La gestion des déchets a également fait l'objet d'une réflexion approfondie, avec la réalisation d'une étude et le lancement d'un appel d'offres public pour optimiser la collecte et le transport des déchets, tant pour le porte-à-porte que pour la déchèterie. Cette démarche s'est accompagnée d'efforts de communication visant à améliorer le tri et la sensibilisation de la population.

La Municipalité a également poursuivi les travaux nécessaires à la modernisation du réseau d'évacuation des eaux, avec plusieurs interventions sur les infrastructures et la refonte du règlement relatif aux taxes d'évacuation et d'épuration. Ces démarches s'inscrivent dans une volonté d'assurer une gestion durable et responsable des infrastructures communales.

Dans le domaine de la mobilité et des transports publics, les démarches entreprises ont permis d'obtenir une augmentation de la fréquence des trains en gare de Lonay-Préverenges, améliorant ainsi l'accessibilité et l'attractivité de la Commune.

La transition énergétique et les enjeux climatiques ont également occupé une place importante durant cette législature. La Commune s'est ainsi dotée d'un Plan énergie et climat communal - PECC -, dont la mise en place, le suivi et l'optimisation constituent désormais un cadre structurant pour les actions en matière de durabilité, d'énergie et de protection de l'environnement.

Enfin, l'exécutif a accordé une attention particulière à la vitalité de la vie locale et à la communication avec la population. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec l'Union des sociétés locales, la Commission culturelle et les 13 Associations que compte la Commune afin de soutenir la dynamique associative et renforcer l'esprit villageois. Parallèlement, les canaux de communication ont été développés et modernisés afin d'assurer une information transparente et accessible à la population, notamment grâce aux outils numériques.

Au terme de cette législature, la Municipalité constate que le programme adopté en 2021 a pleinement joué son rôle d'orientation stratégique. Les projets réalisés et les actions menées témoignent d'une volonté constante de concilier développement harmonieux, qualité de vie et gestion responsable des ressources au service de l'ensemble des lonaysannes et des lonaysans.

# SECTION I : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – PCI ET AFFAIRES MILITAIRES – SOCIÉTÉS LOCALES

M. Yves Furer

## Appréciation générale

L'année 2025 a été une année chargée concernant le passage en MCH2 de notre comptabilité afin de vous présenter un budget 2026 sous la nouvelle norme comptable. Tout n'a pas été simple, mais grâce à l'implication prépondérante de notre boursier, M. Nicolas Emery, nous avons pu vous présenter un budget 2026 en MCH1 pour vous faciliter la lecture et la conversion en MCH2 en fin du rapport sur le budget.

Suite à notre démission de l'AJEMA, les séances se sont intensifiées pour monter un préavis sur la création d'une association intercommunale couvrant les domaines de l'accueil de jour, du scolaire et de la Jeunesse avec les Communes de Denges, Echandens, Préverenges et Lonay. Nous avons pu compter sur la collaboration d'une consultante, Mme Sylvie Lacoste, ce qui nous a permis de définir des statuts et préparer le préavis de création de l'Association enfance et jeunesse Bief-Venoge.

Région Morges continue de soutenir activement les Communes dans leurs activités en lien avec l'environnement, ainsi que la gestion du territoire et de la mobilité. Plusieurs séances ont eu lieu en 2025 au sein des différents Comités de politique régionale (COPOL) et ont permis de mettre en place plusieurs actions aux niveaux communal et régional.

## Principaux dossiers traités

- Elaboration des statuts et du préavis pour l'association Enfance et jeunesse Bief-Venoge, incluant la partie financière
- Les Syndics des 4 Communes (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) se sont réunis à plusieurs reprises pour traiter les affaires de l'EPSP (Etablissement Scolaire), des transports publics et scolaires, ainsi que d'autres sujets communs
- Participation aux réunions des différentes associations et autres organisations (Région Morges, PCi, EPSP, ARCAM, etc.)
- Règlement du personnel
- Formation gestion de crise

## PERSPECTIVES D'ACTION

Amélioration continue du fonctionnement de l'administration communale

Adaptation du Règlement du personnel

Gestion et adaptation du nouveau plan comptable MCH2 entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Optimisation des archives et de la GED

Création et mise en place de l'Association enfance et jeunesse Bief-Venoge

## Administration générale

L'administration communale a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, nouveau-nés, divers statuts, permis de séjour et cartes d'identité suisses (52 cartes délivrées en 2025, contre 57 en 2024).
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, vente de cartes CFF et cartes CGN.
- Demandes de location : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sport, local sous la Halle de sport), gestion des clefs. Suivi de la procédure pour toutes les réservations (demandes POCAMA, plans de parage, délivrance d'autorisations spéciales, etc.).
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Etude, contrôle et préparation aux décisions municipales des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique.
- Suivi des chantiers de la commune ainsi que des chantiers privés impliquant la Commune.
- Organisation et participation aux visites de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi que notre spécialiste en sécurité des chantiers et protection incendie.
- Procédés de réclames : calculs, réalisation, accord et facturation.
- Elaboration de l'arrêté d'imposition, du budget, des comptes, d'analyses financières, d'un plan d'investissement et du plafond d'endettement, gestion des emprunts et des assurances.
- Rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions, contrats, accords, etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des différentes séances.
- Suivi des dossiers de naturalisation, procès-verbaux d'audition, organisation des tests, correspondance, etc. (9 demandes en 2025).
- Tenue du procès-verbal et suivi des séances de Commission de police.
- Courriers propres à l'Exécutif ainsi que de tous les secteurs, y compris l'archivage.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concessions.
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication, en particulier :
  - o Lon'Info (3 parutions en mars, juin et novembre)
  - o Site Internet
  - o Communiqués de presse et divers tous-ménages
  - o Page Facebook
- Relations avec le Conseil communal : soutien logistique pour les Commissions.
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion de l'ensemble du personnel communal (horaires, vacances, formation des apprentis, formation continue, etc.).
- Suivi des dossiers « révision du PACom », « PA en Carouge » et « RC 80 ».
- Gestion du PRU.

### AG Flexi ou cartes journalières CFF

Les CFF ont mis à disposition un nouveau format de cartes journalières dégriffées pour les Communes. Dorénavant, il y a un contingent national. Ces billets peuvent être achetés auprès de l'administration communale de Lonay. Toutes les personnes peuvent en bénéficier et ce même si vous n'êtes pas Lonaysan. Pour plus de détails, le site <https://www.cartejournaliere-commune.ch/fr#terms> est à votre disposition.

Si au début, la population était dubitative quant à ce changement, cette proposition a néanmoins conquis nos habitants. En effet, la possibilité d'avoir un prix préférentiel et un supplément en 1<sup>ère</sup> classe est relativement apprécié.

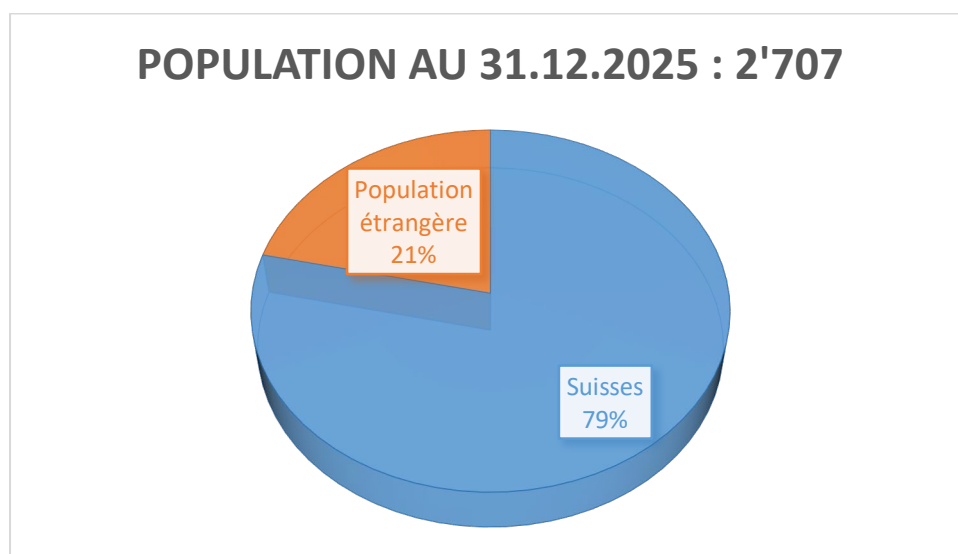
## Cartes journalières CGN

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020, des cartes journalières CGN sont mises à disposition de la population pour un tarif unique de CHF 10.- par carte. Ces dernières donnent la possibilité de voyager en 1<sup>ère</sup> classe sur toutes les lignes de la CGN.

Le contrôle des disponibilités est accessible en ligne à l'adresse <https://www.lonay.ch/abonnements-cgn>. Celui-ci ne permet cependant pas de réserver directement en ligne.

## Population

### Évolution de la population



Au 31 décembre 2025, la Commune de Lonay comptait **2'707** habitants inscrits en résidence principale (selon le registre communal, extrait du 12.02.2026). Selon le Scris, la population de Lonay est de 2'719 au 31.12.2025.

Il est à noter que les chiffres mentionnés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres « officiels » communiqués par le Canton de Vaud. En effet, les statistiques de notre programme informatique prennent en compte toutes les mutations des habitants du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, y compris les dernières enregistrées en début d'année suivante. Celles du Canton (Scris) s'arrêtent quant à elles au 31 décembre et ne tiennent pas compte des derniers changements enregistrés après cette date.

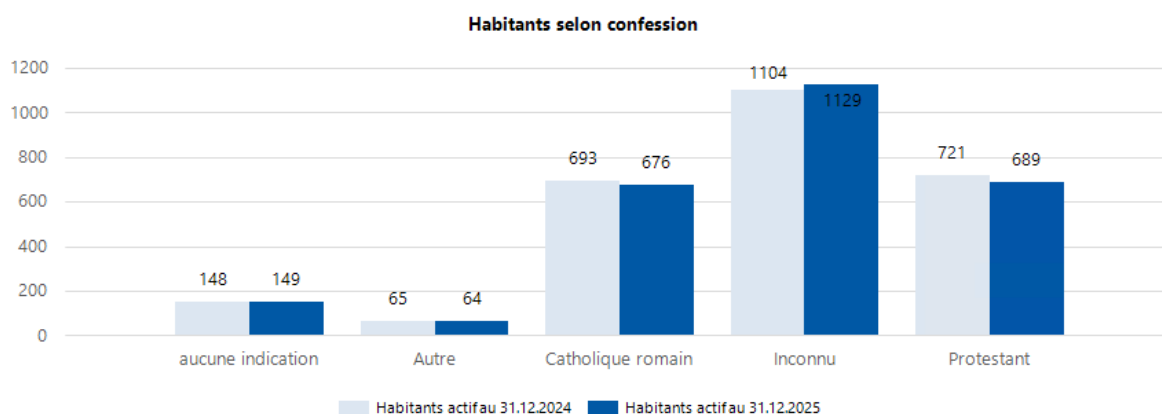
### Naissances

22 bébés (26 en 2024) : 12 filles et 10 garçons sont nés à Lonay. Nos félicitations aux heureux parents !

### Naturalisations

En 2025, neuf personnes ont déposé une demande de naturalisation sur la Commune de Lonay. Actuellement vingt-quatre dossiers de naturalisation sont en cours de traitement.

Le tableau présenté ci-dessous montre les habitants selon leur confession.



## Finances

C'est avec une perte de CHF 2'431.33 que les comptes 2025 ont été bouclés, alors qu'au budget il avait été prévu un déficit de CHF 933'100.-.

Les commentaires en lien avec ces résultats sont mentionnés, comme chaque année, dans le cahier des comptes (préavis n° 05/2026), incluant la mention des dépenses imprévisibles et extraordinaires hors budget réalisées en 2025 conformément au préavis 05/2021 Renouvellement des autorisations générales pour la législature 2021-2026.

## Ressources humaines

### Etat de situation

Au 31 décembre 2025, l'effectif était de 22 collaborateurs fixes pour 18.32 ETP, dont 11 femmes et 11 hommes.

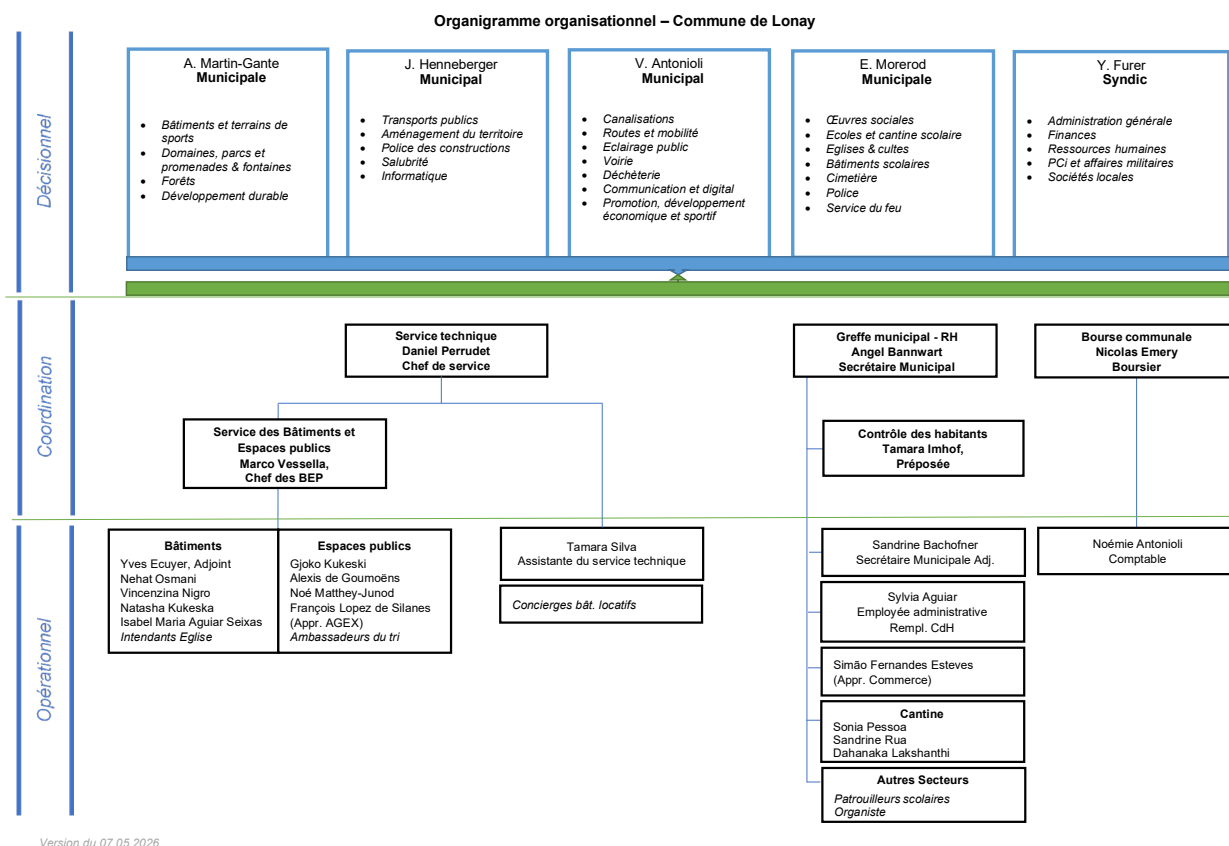
Secteur	ETP	Hommes	Femmes	Total
<b>Greffe</b>	1.7	1	1	2
<b>Contrôle des habitants</b>	1.6		2	2
<b>Technique</b>	1.6	1	1	2
<b>Bourse</b>	1.4	1	1	2
<b>BEP</b>	9	6	3	9
<b>Cantine</b>	1.02	0	3	3
<b>Apprentis</b>	2	2		2
<b>Total</b>	<b>18.32</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>22</b>

La Commune mobilise également des collaborateurs auxiliaires (patrouilleurs scolaires, ambassadeurs de la déchetterie, etc.).

Pour le personnel, 1 départ a été enregistré suite à la fin d'un contrat à durée déterminée pour un remplacement durant un congé maternité.

Afin de renforcer l'équipe de conciergerie durant les nettoyages d'été, 10 jeunes ont été sélectionnés au terme d'un recrutement afin de travailler dans les collèges durant les deux premières semaines de vacances scolaires.

Voici le schéma organisationnel au 31 décembre 2025 :



## Formation continue

Les collaborateurs suivent régulièrement des cours leur permettant d'affiner leurs connaissances spécifiques, le plus souvent par le biais de l'ARCAM, de l'UCV ou du Centre d'éducation permanente (CEP) qui dispensent toutes sortes de formations pratiques pour l'action publique. La formation continue est vivement encouragée par la Municipalité.

En 2025, les collaborateurs des Bâtiments et Espaces publics ont suivi la formation Vetrok pour les nettoyages de base, des cours sur la gestion des déchets chez Valorsa et finalement sur les plantes invasives à Préverenges.

Le Secrétaire municipal a suivi un cours d'introduction à la Police des constructions d'une journée, une formation relative à la cybersécurité et diverses formations liées aux outils informatiques.

La Secrétaire adjointe a suivi un cours relatif à la Police du commerce.

Le Chef du service technique a suivi la formation ECA pour les Communes, accompagné par sa collaboratrice, et une séance d'information sur les prescriptions incendie 2026, organisée par l'Aviatco (association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux). Finalement, une formation proposée par la section Biodiversité du Département de l'environnement, visant à déterminer le caractère remarquable ou non des arbres, a également été suivie par le chef du service technique.

L'assistante au service technique a démarré une formation dispensée par Romandie Formation en vue de l'obtention d'un diplôme de chef de projet.

Le boursier a suivi diverses formations et informations sur MCH2 (modèle comptable harmonisé) auprès de l'UCV et des affaires communales de l'Etat de Vaud.

La préposée au Contrôle des habitants a réussi sa formation de spécialiste en contrôle des habitants.

### **Santé et sécurité au travail**

Les EPI ont été mis à jour (casque avec protège-nuque contre le soleil, spray contre les tiques, gants en latex pour manutention des poubelles, changement des gourdes, lunettes claires et de soleil).

Tous les 3 mois, vérification du petit matériel de soin (quantités et dates de péremption) et remplacement du matériel manquant ou périmé.

La Commune offre la possibilité de se faire vacciner contre la méningo-encéphalite à tiques à ses employés travaillant régulièrement à l'extérieur. Un employé a renouvelé son vaccin en 2025, qui est recommandé tous les 10 ans.

### **Protection civile District de Morges (PCi)<sup>1</sup>**

L'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) du district de Morges a mené à bien de nombreuses activités en 2025, démontrant ainsi sa solidité opérationnelle et sa capacité à répondre aux exigences d'une année dense et variée.

Les principaux événements et réalisations de l'année comprennent :

- \* La participation à la fête fédérale de gymnastique, où 50 astreints ont réalisé diverses missions, telles que la mise en place de tentes, de planchers et de barrières.
- \* L'intervention lors de la canicule, durant laquelle les équipes de l'ORPC ont procédé à des appels téléphoniques et à des visites à domicile pour vérifier le bien-être des personnes âgées et isolées.
- \* La participation à la recherche d'une personne disparue, où l'ORPC a déployé des moyens spécialisés, tels que des drones et des équipes cynophiles.
- \* La réalisation de cours de répétition et de formations pour améliorer les compétences des astreints et renforcer les capacités de l'ORPC.
- \* L'intervention lors des inondations à Morges, où les équipes de l'ORPC ont surveillé le cours d'eau et ont été en alerte pour le déclenchement d'une deuxième alarme.

Au cours de l'année, l'ORPC a également mené à bien diverses autres activités, telles que des exercices de simulation, des entraînements et des inspections. L'ORPC a notamment fait le contrôle périodique de nos abris (public et privé), avec pour objectif de vérifier la conformité des installations (ventilation, portes, étanchéité et matériel) et garantir qu'elles peuvent être rapidement remises en service pour protéger la population en cas de conflit ou de catastrophe.

L'ORPC compte actuellement 361 astreints, dont 20 officiers, 30 sous-officiers et 311 soldats. L'effectif est composé de membres issus de différentes communes du district de Morges.

---

<sup>1</sup> Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet : <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>

## **Sociétés locales**

L'Union des Sociétés locales (USL) de Lonay regroupe l'ensemble des clubs et associations du village. La liste des sociétés locales, ainsi que les coordonnées des responsables, sont consultables sur le site Internet de la Commune sous la rubrique « Vivre à Lonay ».

## **Culture**

En 2025, la CCL était constituée de 7 membres :

Sandrine Guillin Borremans – Présidente et secrétaire

Alexandra Martin-Gante – Caissière

Priska Dutoit Scheuner, Nicole Aeberhard, Cécile Emery, Anne-Rose Della Santa et Adrian Gloor – Membres.

- Janvier : 5 représentations des Branle-Cloches. 550 spectateurs.
- 25 mai et 6 octobre : vide-dressing sur le parking de la Landi
- 14 juin : 1<sup>ère</sup> édition des 9h de lecture. Une cinquantaine de personnes en tout ont participé à un ou plusieurs des 8 moments de lecture dans le village.
- 14 août : Open Air. Entre 70 et 80 spectateurs.
- 8 novembre : 1<sup>ère</sup> édition de l'après-midi des familles. Animations avec les Cadets de Lonay-Préverenges, la ludothèque, le cirque Coquino, la conteuse Céline Viret. Une cinquantaine d'enfants ont participé.
- 5-7 décembre : Festival d'impro Lonay (partenariat). 200 visiteurs sur les 3 jours.

## **Les manifestations spéciales en 2025**

### **Abbaye**

L'Abbaye a été l'occasion de partager 3 jours de fête, sous l'égide des cultures nordiques, marquée par une météo idéale, des traditions vivantes et de nombreuses animations rassemblant tout le village.

Elle s'est également distinguée par un esprit d'unité et de renouveau, notamment avec l'ouverture aux femmes.

### **La Fête des Rois**

Depuis 2009, la Municipalité organise la fête de l'Épiphanie sur la place devant l'entrée de l'Administration. Les familles se rassemblent autour du vin chaud et des gâteaux des Rois.

### **La Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août**

La Municipalité a eu le plaisir d'organiser la Fête nationale sur les terrains du Centre sportif. Le traditionnel repas, offert par la Commune, a été servi par la Jeunesse de Lonay.

### **Réception des nouveaux habitants**

Nous avons eu le plaisir de recevoir les nouveaux habitants arrivés entre 2023 et 2024 lors d'un apéritif à la Maison des Pressoirs avec la participation des sociétés locales et des églises.

### **Fenêtres de l'Avent**

Le personnel communal a pris part aux Fenêtres de l'Avent organisées par la Commission culturelle. En date du 8 décembre 2025, la population a été invitée à l'apéritif préparé par les collaborateurs, sur la place devant l'entrée de l'Administration.

### **Souper de fin d'année**

Le traditionnel souper de fin d'année a rassemblé, dans une ambiance conviviale, les membres du Conseil, les entreprises partenaires, les sociétés locales, les enseignants œuvrant à Lonay, la Direction des écoles ainsi que le personnel communal.

## SECTION II : ŒUVRES SOCIALES – BÂTIMENTS SCOLAIRES – ECOLES ET CANTINE SCOLAIRE – EGLISES & CULTES – CIMETIÈRE – POLICE – SERVICE DU FEU

Mme Elisabeth Morerod

### Appréciation générale

Le Bureau de l'Entente reste actif pour la création d'une future association scolaire intercommunale.

Suivi de l'appel d'offre pour les transports scolaires.

Recrutement et engagement d'une surveillante cantine.

Renforcement des mesures de sécurité et de prévention dans le village.

PERSPECTIVES  
D'ACTION

### Principaux dossiers traités

- Groupe de travail pour la création d'une association scolaire intercommunale et d'accueil de jour ;
- Groupe de travail pour l'appel d'offre pour les transports scolaires ;
- Participation aux séances du Conseil d'Etablissement ;
- Participation aux séances de la Commission bibliothèque et de l'association de la ludothèque ;
- Présidence du Conseil intercommunal du SIS Morget ;
- Participation aux réunions et assemblées œcuméniques ;
- Lien étroit avec les Aînés et organisation des visites aux jubilaires ;
- Organisation de séances de travail en lien avec la sécurité (Gendarmerie, AVCD, GS Sécurité, TSP et Espace prévention la Côte) ;
- Gestion des dossiers en lien avec la sécurité publique et la population (déléguée à l'intégration) ;
- Finalisation du Règlement de police ;
- Plan canicule.

Rencontres et échanges ponctuels avec la Gendarmerie, GS Sécurité et la Travailleuse Sociale de Proximité

Participation à la mise en place de l'Association enfance et jeunesse Bief-Venoge

### Œuvres sociales

**ARASMAC<sup>1</sup>, Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay et AJEMA, Réseau d'Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne**

Chaque Commune est représentée par un membre de la Municipalité. Mme Morerod a été élue pour l'ensemble de la législature.

Le budget et les comptes ont également été validés.

<sup>1</sup> Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet : <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>

## **Bâtiments scolaires**

### **Collège des Pressoirs**

Le 16 décembre, le collège a célébré ses 20 ans. À cette occasion, une petite fête a été organisée, permettant de partager un moment convivial et de se remémorer des souvenirs liés à l'établissement.

Suite à la reprise des bâtiments scolaires, la Municipale a fait un point de situation avec les enseignants et le personnel communal sur le bâtiment et les besoins des utilisateurs. Après plusieurs séances et des échanges avec des sociétés spécialisées, le Collège des Pressoirs a ainsi pu bénéficier de plusieurs aménagements visant à améliorer la luminosité et le confort visuel de tous. Les luminaires de la classe de musique ont été remplacés pour garantir un éclairage optimal, tandis que des stores intérieurs ont été installés dans certaines classes afin de limiter l'éblouissement et de favoriser un environnement d'apprentissage agréable et fonctionnel.

Une attention particulière a été portée au développement de zones ombragées dans la cour. Une voile d'ombrage a été installée dans la cour supérieure, offrant davantage d'ombre et un espace abrité en cas de précipitations modérées. Trois chênes pédonculés ont également été plantés dans la cour afin de créer, à terme, un nouvel espace de fraîcheur pour les élèves.

### **Collège des Combes**

Ce bâtiment ne nécessite pas de commentaire spécifique pour l'année 2025.

## **Aînés et jubilaires**

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chaque visite est l'occasion de découvrir une histoire et de partager un moment convivial avec nos aînés. En 2025, 13 personnes ont fêté leurs 90 ans. Une personne a fêté ses 100 ans. Sept personnes ont eu 101 ans et plus. La doyenne de Lonay aurait eu 107 ans, elle est malheureusement décédée quelques mois avant son anniversaire.

Nous avons pris part à diverses activités avec les Aînés. Nous avons la chance de pouvoir compter sur un Comité des aînés très actif et engagé. Leur programme diversifié et complet est accessible dans l'Agenda sur notre site internet.

## **Jeunesse**

### **Univers 1028**

La Commune de Lonay collabore avec diverses structures, notamment Univers 1028 à Préverenges qui accueille les jeunes de 10 à 18 ans.

Le nombre de membres d'Univers 1028 (centre d'animation et de rencontres pour les jeunes) au 31.12.2025 est de 268 (240 en 2024), dont 20 domiciliés à Lonay.

En 2025, 8'714 (9'424 en 2024) jeunes ont été accueillis.

Selon les statistiques, 7 % des jeunes de 10 à 16 ans qui fréquentent Univers 1028 viennent de Lonay. Une collaboration avec la travailleuse de proximité a permis de renforcer la visibilité d'Univers 1028 auprès des jeunes de 16 à 18 ans, notamment grâce au projet de sport libre en salle, proposé deux fois par mois aux jeunes de 10 à 25 ans, durant la saison froide.

Le centre d'animation et de rencontre pour les jeunes accueille les jeunes à midi et l'après-midi, organise des ateliers, des soirées repas, des soirées de sensibilisation sur le thème de la santé mentale, mais aussi autour de la consommation de contenu en ligne.

Un Escape Game a également été organisé pour la 4<sup>ème</sup> fois. Un groupe de jeunes de 12 à 14 ans a imaginé l'histoire, créé les décors et réalisé les énigmes. 90 personnes ont pris part à ce jeu. L'argent récolté va permettre aux jeunes initiateurs de ce projet de partir à Europapark.

En vue de l'année du 800<sup>e</sup> de la Commune de Préverenges et grâce à la collaboration avec Lesateliers, un projet MineCraft a vu le jour. 10 jeunes accompagnés d'un animateur construisent un bâtiment communal en vue d'une journée festive en 2026.

Les projets récurrents du centre ainsi que les activités rencontrent toujours un grand succès auprès des jeunes mais également auprès de la population.

### **Passeport-Vacances**

Comme chaque année le Passeport-Vacances a eu lieu en octobre. Ce sont 270 activités proposées aux jeunes de 6 à 16 ans.

### **Bibliothèque scolaire**

Les Municipalités de Lonay et Préverenges sont représentées au sein de la « Commission bibliothèques », ainsi que le directeur de l'EPSP, les bibliothécaires et plusieurs enseignants.

La bibliothèque de Lonay est ouverte 8h00 par semaine. Ces plages d'ouverture sont réparties sur les lundis, mercredis et vendredis.

Durant l'année, un important travail de réorganisation a été mené afin d'améliorer la lisibilité des collections et l'autonomie des élèves, notamment par l'harmonisation des cotes par couleur, la mise en place d'une nouvelle signalétique, ainsi que la création d'un espace mangas.

La bibliothèque scolaire du collège des Pressoirs a des horaires qui permettent l'accueil des élèves 3 fois par semaine pendant leur pause de midi. Les horaires sont disponibles sur le site internet :

- <https://bibliotheques.edu-vd.ch/bibliotheques-scolaires/bibliotheque-scolaire-de-preverenges-et-environs>

### **Ludothèque<sup>1</sup>**

La ludothèque ToujouChouette reste active sur ses sites d'Echandens et de Préverenges et organise également des après-midi jeux à Lonay plusieurs fois par an.

### **Réseau Santé La Côte<sup>1</sup>**

La Commune de Lonay fait partie de la Fondation La Côte et du Réseau Santé La Côte qui dépend de l'Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).

---

<sup>1</sup> Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch)  
<https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>

## Travailleuse sociale de proximité

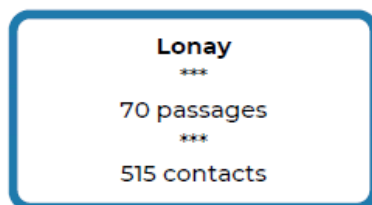
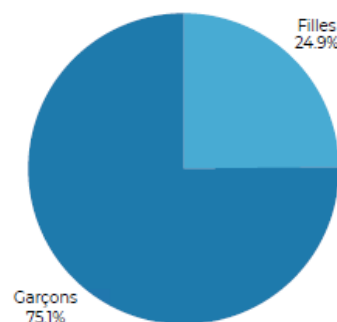
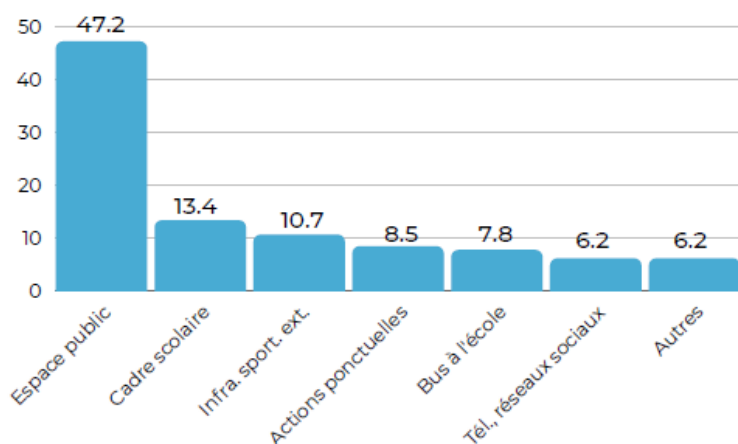
La Commune de Lonay est membre d'Espace prévention La Côte. Une convention a été signée pour permettre l'intervention de la Travailleuse sociale de proximité (TSP) dans notre village.

Pour favoriser le contact direct avec les jeunes, les TSP mettent en place divers dispositifs appelés « points d'accroche ». Qu'il s'agisse de leur présence dans l'espace public, sur les réseaux sociaux, ou d'actions de prévention et de projets participatifs, les TSP savent s'adapter à leur public pour répondre aux besoins spécifiques des réalités locales.

La TSP a principalement rencontré les jeunes dans l'espace public, notamment à la place de jeux des Pressoirs et autour du Centre Sportif en Faclay, ainsi que dans le parking souterrain et sur le parking Landi, des lieux fréquentés pour les moments de détente. Les tournées ont eu lieu généralement entre la fin d'après-midi et le milieu de la nuit, car certains lieux sont régulièrement occupés tardivement par des jeunes. En tout, 515 contacts ont été réalisés au cours de l'année 2025. La santé mentale a été une thématique centrale dans les actions menées par la TSP, que ce soit à travers les tournées dans l'espace public ou via les stands éphémères installés dans ces mêmes espaces.

La TSP ne dispose pas d'une permanence sur la commune de Lonay. Toutefois, une prestation est mise en place dans la commune voisine de Préverenges, chaque jeudi de 16h30 à 19h00. Les jeunes de Lonay y sont les bienvenu-e-s.

Contacts par lieux de rencontre en %



Projets et actions citoyens :

Présentations dans les classes

- En collaboration avec les éducateurs en milieu scolaire, des présentations ont été réalisées dans les classes de 9<sup>ème</sup> année en début d'année scolaire 2025-2026, dans le but de rendre la prestation visible et accessible.

### Action préventive

- En juin la TSP, avec le soutien d'Univers 1028, a organisé une action préventive sous la forme d'un quizz destiné aux élèves de 11<sup>ème</sup> année. Cette initiative a abordé les questions liées à la consommation estivale et a anticipé le sujet des soirées de promotion à venir.

### Speed Recruiting

- En novembre et décembre, les TSP ont participé à la première édition du Speed Recruiting du district, en partenariat avec l'ARCAM et les établissements secondaires, en accompagnant les jeunes avant, pendant et après l'évènement dans leur recherche d'apprentissage.

## Espace prévention

Les Aînés peuvent toujours profiter des prestations proposées par l'Espace prévention. Tout habitant de Lonay peut avoir accès à cet Espace. Pour plus d'informations, vous pouvez aller sur le site internet <https://www.espace-prevention-lacote.ch/>

## Ecoles et cantine scolaire

### Bureau de l'Entente

Le Bureau de l'Entente est composé de huit conseillers municipaux des quatre Communes, dont les quatre en charge des écoles, ainsi que du directeur de l'EPSP. Il s'est réuni à plusieurs reprises pour traiter divers sujets.

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises, avec l'appui d'une consultante spécialisée, afin de poursuivre les travaux sur la future Association scolaire enfance et jeunesse Bief-Venoge.

Plusieurs tâches attribuées à la Direction des écoles ont dû être reprises par les Communes après demande du Canton. La Municipale a participé à plusieurs séances avec le secrétariat et la direction des écoles, les doyens et le SIPAS, afin d'organiser la bascule desdites tâches. Un groupe de travail a également été très actif afin de trouver le nouveau prestataire pour les transports scolaires de la rentrée 2026. Plusieurs séances avec des bureaux externes ont eu lieu afin de rédiger le cahier des charges et de préparer l'appel d'offre.

### Conseil d'établissement

Il est composé du directeur de l'EPSP, ainsi que d'une secrétaire et de 16 membres répartis ainsi :

- 4 représentants des autorités communales ;
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement ;
- 4 représentants des organisations concernées par la vie de l'établissement ;
- 4 représentants des enseignants au sein de l'établissement.

### Enclassement (situation au 18 août 2025)

237 élèves de 1<sup>ère</sup> à 8<sup>ème</sup> HarmoS sont enclassés dans 12 classes soit 2 classes et 18 élèves de moins à Lonay, qu'en 2024. Ils sont répartis de la manière suivante (collèges des Combes et des Pressoirs) :

Nombre de classes	Élèves de Préverenges	Elèves de Lonay	Elèves d'Echandens	Elèves de Denges	Autres	Total
12	1	165	48	22	1	237

Le total des élèves scolarisés à Lonay est de 237, contre 261 en 2024.

Les élèves habitant Lonay sont au nombre de 165 soit 11 de moins qu'en 2024.

La cérémonie des promotions a eu lieu le vendredi 27 juin 2025 à Préverenges.

### **Cantine communale et scolaire**

La cantine communale accueillant les élèves de 6<sup>ème</sup> HarmoS reste fortement appréciée et fréquentée. Cet accueil communal permet de libérer des places à l'UAPE pour le repas de midi. Les élèves sont pris en charge entre 12h et 14h et une surveillance est assurée par notre personnel de cantine ainsi que certains jours par la bibliothécaire après le repas.

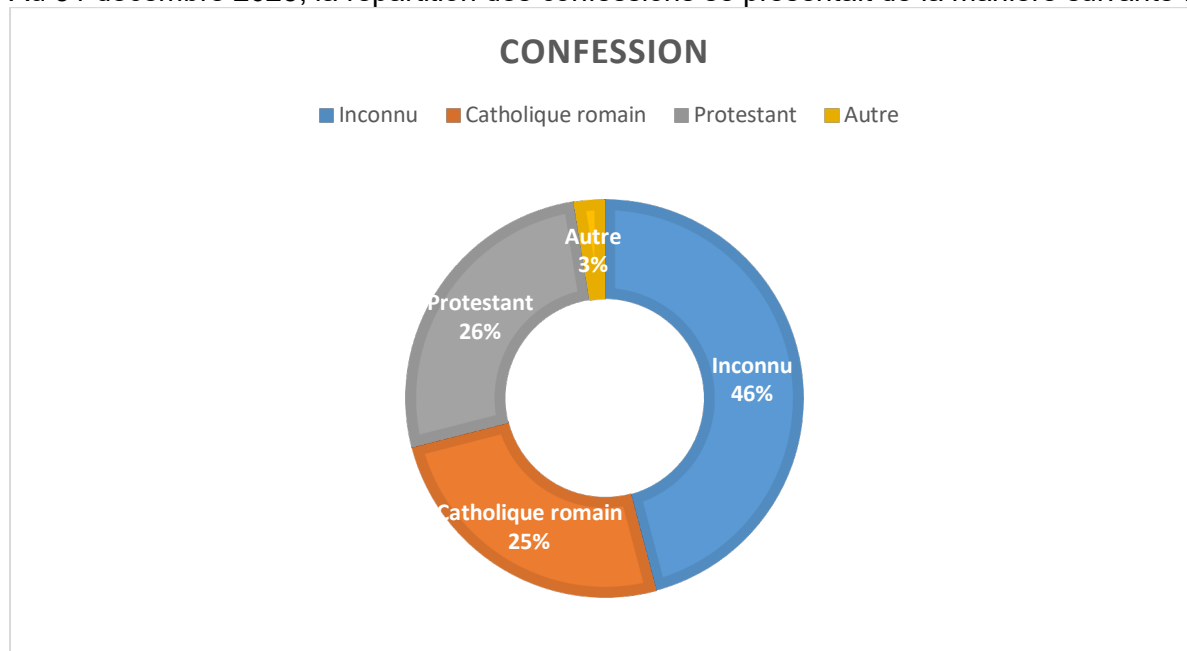
Depuis le début de l'année scolaire 2025-2026, 18 élèves fréquentent la Cantine des 6<sup>ème</sup> année. Cela représente un total de 1'324 repas servis en 2025, soit une augmentation du nombre de repas de plus de 25% par rapport à l'année scolaire 2024-2025.

Les menus de la semaine sont publiés sur notre site internet sur la page [www.lonay.ch/cantine-de-lonay](http://www.lonay.ch/cantine-de-lonay).

Les inscriptions pour les 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> HarmoS se font auprès de l'établissement scolaire de Préverenges sous le site <https://www.preverenges.ch/cantines/12419>.

## **Eglises & Cultes**

Au 31 décembre 2025, la répartition des confessions se présentait de la manière suivante :



Les confessions « inconnues » représentent en réalité les personnes qui se déclarent sans appartenance religieuse lors de leur inscription au Registre du contrôle de l'habitant.

### **Paroisse protestante**

La Paroisse « Lonay-Préverenges-Vullierens » couvre les villages d'Aclens, Bremblens, Denges, Echandens, Lonay, Préverenges, Romanel-sur-Morges et Vullierens.

La diacre Eveline Heutmann et la diacre suffragante Snjezana Haldi, officient dans notre Paroisse. Elles participent et animent différentes manifestations communales.

Le centre paroissial est toujours soutenu financièrement par la Commune.

De plus amples informations sont disponibles sur le site [www.eerv.ch/region/morges-aubonne/lonay-preverenges-vullierens/accueil](http://www.eerv.ch/region/morges-aubonne/lonay-preverenges-vullierens/accueil).

### **Paroisse catholique**

La Paroisse catholique comprend les Communes de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. Trente-et-une Communes en font partie et ses principaux lieux de cultes pour notre région sont : la Chapelle de Préverenges, l'Eglise de Morges, l'Eglise de la Longeraie, l'Eglise de St-Prex, la Chapelle d'Aubonne, la Chapelle d'Apples et la Chapelle de Bière.

La Paroisse est sous la responsabilité de l'Abbé Charlemagne Diawara-Doré (Curé modérateur) et des Abbés Jean-Bosco Rwasha, Serge Tsunda, ainsi que des Prêtres Raimundo Mendes de Freitas, pour la communauté lusophone et Felipe Sardinha Bueno, pour la communauté italophone et hispanophone.

Vous pouvez retrouver d'autres informations sur le lien suivant : [www.cath-vd.ch/paroisses/morges](http://www.cath-vd.ch/paroisses/morges)

### **Soutiens financiers ponctuels**

Le détail de ces informations figure dans les comptes 2025.

### **Cimetière**

Comme chaque année, le Service de voirie procède aux inhumations et assure l'entretien des chemins ainsi que des différentes installations.

L'administration communale de Lonay a eu le regret d'enregistrer 39 décès dont 34 résidents de Lonay. Ces décès ont été recensés comme suit :

- Trente incinérations à Lonay dont quatre personnes qui reposent au Jardin du souvenir, quatre en tombe cinéraire à Lonay et vingt-deux autres personnes qui reposent à l'extérieur de notre Commune ou auprès de leur famille ;
- Neuf inhumations, dont deux au cimetière de Lonay. Les sept autres personnes reposent à l'extérieur de la Commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés, à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière.

Le Règlement du cimetière autorise également la « réservation » de concessions simples, doubles ou cinéraires et en fixe les conditions.

En plus des travaux d'entretien courants, le cimetière a bénéficié de plusieurs aménagements : la fontaine a été rénovée, de nouvelles tombes cinéraires ont été installées et deux arbres ont été plantés. L'abandon des produits chimiques, combiné aux conditions climatiques particulières de l'année passée, a parfois rendu l'entretien plus difficile. Cet entretien fait l'objet d'un suivi et d'adaptation afin de préserver la qualité du site tout en respectant l'environnement.

### **Police et sécurité**

#### **Gendarmerie**

Pour la commune de Lonay, les infractions au Code pénal sont en diminution de 27.1% par rapport à 2024.

## **GS Sécurité**

L'entreprise GS Sécurité poursuit ses prestations sur le territoire de Lonay en réalisant des rondes hebdomadaires à proximité des bâtiments communaux.

## **Police-population**

Le constat est toujours positif. Les informations de la Police à la population se font directement.

## **Poste mobile de la Gendarmerie**

Le poste mobile s'est déplacé 9 fois sur le territoire de Lonay en 2025. A cette occasion, des gendarmes accueillent la population dans un bus, ou lors des patrouilles cyclistes et visites des commerces.

## **Association vaudoise des communes délégatrices (AVCD)**

Lonay a pu profiter de différentes prestations. Cette association a pour but de défendre les intérêts des Communes qui n'ont pas de Police municipale, mais qui ont un partenariat avec la Police cantonale vaudoise pour l'ensemble des tâches liées à la sécurité, selon la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV).

Dans ce cadre, le Président de ladite association rencontre régulièrement la Commandante de la Police cantonale. En fonction des thèmes abordés, nous sommes conviés à participer à ces séances.

## **Commission de police**

Les membres de cette Commission sont : Mme Elisabeth Morerod, Présidente et Conseillère municipale, ainsi que MM. Yves Furer, Syndic, et Vincent Antonioli, Conseiller municipal. Cette dernière a été consultée mensuellement en 2025 pour traiter plus d'une centaine de dossiers.

Sa principale mission consiste à rendre des ordonnances pénales dans le cadre d'infractions commises sur le domaine public ainsi que sur des parcelles privées mises à ban. Elle officie comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre.

## **Sécurité municipale**

La Sécurité municipale est toujours assurée par les Assistants de Sécurité Publique (ASP) de la Commune de Préverenges.

Une nouvelle ASP a été engagée par la Commune de Préverenges au 1<sup>er</sup> décembre 2025. La Municipalité de Lonay l'a rencontrée à l'occasion de son assermentation en date du 4 décembre 2025.

## **Chiens**

Au 31 décembre 2025, 154 chiens (144 en 2024) sont inscrits à la Commune de Lonay.

## Service du feu



### SIS Morget <sup>1</sup>

Le SIS Morget est un service d'incendie et de secours qui couvre 24 communes dans la région de Morges. Le service est composé de sapeurs-pompiers volontaires et de permanents.

En 2025, le SIS Morget a réalisé :

\* 401 interventions, dont 109 feux, 88 éléments naturels, 47 assistances, 96 techniques, 26 accidents/pionniers, 20 chimiques, 34 alarmes automatiques justifiées et 67 alarmes automatiques intempestives.

\* Plus de 2160 heures de cours cantonaux et fédéraux, et plus de 9650 heures de formation interne.

\* Des exercices de désincarcération, de feu de champ, de machinerie et d'hydraulique, etc.

Le SIS Morget compte 191 membres, dont 6 permanents. Les effectifs ont diminué de 24 membres par rapport à 2024.

Le service a acquis un nouveau véhicule tout usage pour remplacer le MIKA 250, et a remplacé les tronçonneuses à moteur thermique par des tronçonneuses à accu. Des panneaux en PET recyclé ont été installés pour améliorer la qualité acoustique des salles de théorie.

Le service a réalisé des mises à l'enquête pour contrôler et valider les éléments relevant de la compétence des sapeurs-pompiers et a posé 24 tubes feu pour un total de 800. Des exercices d'évacuation et des manifestations ont également été organisés.

#### Les objectifs pour 2025 étaient de :

- \* Assurer la capacité opérationnelle du SIS Morget
- \* Améliorer la mobilisation des ressources du SIS Morget
- \* Définir les parcours de formation liés aux fonctions opérationnelles
- \* Organiser les portes ouvertes

#### Les objectifs pour 2026 sont de :

- \* Intégrer les sections de JSP au sein du SIS Morget
- \* Assurer la capacité opérationnelle du SIS Morget
- \* Mener des actions collectives pour renforcer l'unité du SDIS

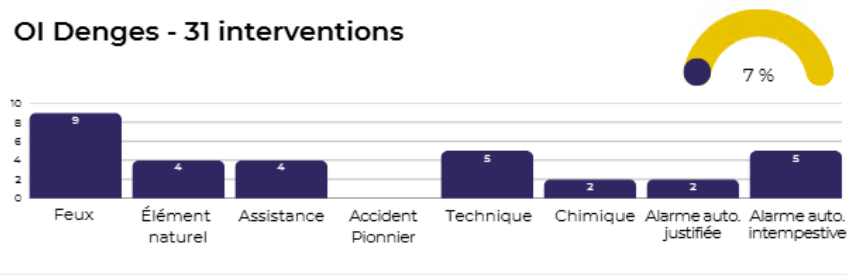
Le commandant remercie les sapeurs-pompiers pour leur engagement et leur dévouement, ainsi que les membres du CODIR et les autorités politiques pour leur confiance.

---

<sup>1</sup> Le rapport complet est téléchargeable sur notre site internet : <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>.

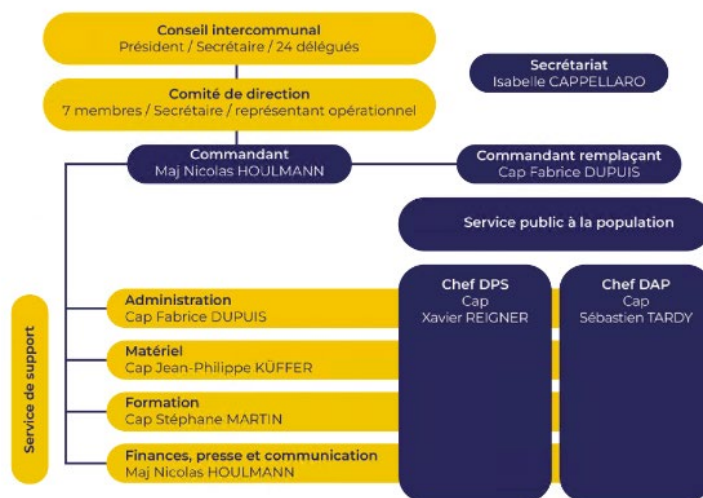
# OI Denges – 31 interventions dont 28 à Lonay

OI Denges - 31 interventions



## Organisation générale

### Organigramme du SIS Morget :



## Évolution des effectifs par Organe d'Intervention (OI)

### OI Denges DPS catégorie B



Chef de site : Plt Michaël Michel  
Suppléant Chef de site : Adj Mathieu Bayet  
Responsable formation : Adj Mathieu Bayet  
Chef matériel : Sgtn Steen Boschetti

# SECTION III : BÂTIMENTS ET TERRAINS DE SPORTS – DOMAINES, PARCS ET PROMENADES & FONTAINES – FORÊTS – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mme Alexandra Martin-Gante

## Appréciation générale

Plusieurs projets ont occupé l'année 2025. Concernant le patrimoine communal, l'objectif est toujours de l'entretenir et de le protéger, tout en gérant nos bâtiments et infrastructures de manière efficace, efficiente et durable.

Les CECB+ ont été réalisés pour tous nos bâtiments dans le but de pouvoir prioriser la rénovation de ces derniers.

Le PECC 1<sup>ère</sup> génération a été clôturé en décembre 2025 avec 17 mesures finalisées sur les 28 prévues. Les autres sont en cours.

## Principaux dossiers traités

- Suivi de l'entretien et de la gérance des bâtiments communaux, hors bâtiments scolaires ;
- Suivi de l'entretien des parcs et domaines communaux ;
- Elaboration du Règlement sur la protection des arbres et du fonds sur le patrimoine arboré ;
- Suivi et mise en œuvre du Plan Energie et Climat Communal (PECC) ;
- Suivi de la gestion des forêts, notamment de la remise en état et sécurisation des chemins forestiers ;
- Optimisation du service « Bâtiments et Espaces publics » ;
- Participation au Comité Politique (COPOL) Environnement de Région Morges ;

## PERSPECTIVES D'ACTION

Etude de priorisation de rénovation de nos bâtiments communaux

Acceptation du Règlement communal des arbres

Lancement du PECC 2<sup>e</sup> génération

Suivi et optimisation de la gérance des bâtiments

Valorisation du passage sous-voie

Entretien et sécurisation de nos forêts

## **Bâtiments communaux**

### **Halle de sport**

Le local à vélos a été mis en valeur grâce à la création d'un bar conçu par le service des BEP à partir de bois de récupération provenant de la déchetterie. De plus, une nouvelle cuisinière a été installée.

En dehors de ces aménagements, ce bâtiment ne nécessite pas de commentaire particulier pour l'année 2025.

### **Centre sportif**

L'entretien et l'utilisation du centre sportif par les sociétés locales ont fait l'objet d'une attention particulière de la part du service des BEP et du service technique. Aucuns travaux d'envergure n'ont toutefois été réalisés.

### **Bâtiment de la voirie**

En 2025, le cahier des charges de l'appel d'offres relatif aux prestations d'architecture et de direction des travaux pour la réalisation de la nouvelle voirie a été remporté par le bureau d'architecture REGO.

Ce bâtiment ne nécessite pas de commentaire spécifique pour l'année 2025.

### **Maison des Pressoirs**

Le crédit d'investissement de CHF 60'000.00 TTC, relatif à la sonorisation de la Maison des Pressoirs, a été partiellement utilisé. À ce jour, l'installation comprend un nouveau projecteur et un beamer.

La partie relative à la sonorisation n'a pas encore été réalisée et sera installée au cours de l'année 2026. La scène a également fait l'objet de légers travaux de réfection.

Par ailleurs, à la suite du contrôle OIBT, une mise en conformité des installations électriques a été effectuée en 2025.

### **La Poudrière**

Ce bâtiment ne nécessite pas de commentaires spécifiques pour l'année 2025.

### **Eglise**

Une intervention a été réalisée sur le système électrique lié à la sonorisation. Par ailleurs, le palier de l'Eglise a été refait.

### **Intempéries**

En novembre 2025, de fortes précipitations ont provoqué une inondation dans les locaux situés sous le bâtiment de la déchetterie. Hormis quelques dégâts matériels mineurs, aucun dommage majeur n'est à déplorer.

## **Bâtiments locatifs**

### **Chemin de la Poste 10**

Les comptes du préavis relatif à la rénovation du complexe de la Poste 10 ont été clôturés. Les locaux commerciaux ont bénéficié de diverses retouches et rénovations ponctuelles. Malgré la résiliation du contrat des concierges en charge du bâtiment, le service de conciergerie continue d'être assuré en 2026.

L'exploitante des Petites Pousses a résilié son bail commercial en octobre 2025 mais s'est engagée à nous trouver un repreneur.

Les bornes de recharge ont été mises en service en 2025, avec un tarif préférentiel pour les habitants. Leur gestion est assurée dans le cadre d'un contrat conclu avec l'entreprise Evocarplug.

### **Place de l'Eglise 3 – Maison de Commune**

Ce bâtiment ne nécessite pas de commentaire spécifique pour l'année 2025.

### **Route de la Chérard 22 – Vieux collègue**

Le boiler a dû être remplacé à la suite d'une défaillance, afin de garantir le bon fonctionnement du système de production d'eau chaude et d'assurer le confort des occupants du bâtiment.

### **Ruelle Merloz 1**

Au cours de l'année écoulée, ce bâtiment a connu un changement de locataires. Le contrat de bail a été adapté afin d'y intégrer un acompte pour le chauffage. Les différentes parties du jardin ont par ailleurs été clairement délimitées et une charte d'utilisation a été signée. Divers travaux d'entretien ont également été réalisés afin de garantir des conditions optimales pour les occupants.

Ces mesures contribuent à maintenir le bâtiment en bon état, à améliorer l'organisation et à optimiser la gestion des espaces et des ressources.

### **Route des Pressoirs 4**

Le bail de l'appartement de 3,5 pièces a été résilié et le logement a été attribué à un nouveau locataire. Le rafraîchissement de certaines peintures a été effectué au départ du locataire.

Le restaurant « Café du Mont-Blanc » a bénéficié d'un changement de boiler.

### **Chemin de la Poste 8**

La locataire du local commercial a résilié son bail et ledit local a bénéficié d'un rafraîchissement de peinture. La recherche d'un nouveau preneur était en cours en 2025. Un appartement a été rénové et une nouvelle famille y a été accueillie. Par ailleurs, les contrats de bail ont été ajustés, notamment pour inclure un acompte sur le chauffage.

## **Arbres**

En 2025, 17 demandes d'abattage ont été autorisées, portant sur 22 arbres. En compensation, 22 plantations ont été exigées conformément aux dispositions en vigueur. Par ailleurs, une demande d'arrachage de haies monospécifiques a également été autorisée.

Dans le cadre du renforcement de la protection du patrimoine arboré et afin de se conformer à la réglementation cantonale ainsi qu'à la nouvelle LPrPNP, un nouveau règlement communal relatif à la protection du patrimoine arboré et au fonds pour son développement a été élaboré.

Une stratégie d'arborisation a par ailleurs été mise en place en collaboration avec les Communes de la région ainsi qu'avec Région Morges. Cette démarche coordonnée permet de définir des lignes directrices communes pour la préservation du patrimoine arboré et la vision à long terme du développement arboré sur le territoire communal et régional.

## **Forêts**

Dans le cadre de sa politique de gestion durable des espaces forestiers, la Commune a poursuivi au cours de l'année écoulée la mise en œuvre d'actions ciblées visant à concilier sécurité publique, préservation des milieux naturels et valorisation du patrimoine forestier.

Au bois de Faclay, une intervention de coupe de bois chablis, consécutive à des événements climatiques, a été réalisée. Celle-ci s'est accompagnée d'un entretien spécifique des jeunes peuplements, dans le but d'assurer un renouvellement équilibré et pérenne des surfaces forestières. En parallèle, des investissements ont été engagés pour la réfection des chemins forestiers, incluant la sécurisation d'un pont forestier, afin de garantir à la fois l'accessibilité pour les usagers et la durabilité des infrastructures.

Dans le secteur de la forêt de la Graveline, une coupe à caractère sécuritaire a été menée afin d'assurer un accès sans danger à ce massif. Ces travaux ont été complétés par la mise en place de dispositifs de renvoi des eaux sur les chemins forestiers, permettant de limiter les phénomènes d'érosion et de mieux faire face aux épisodes de fortes précipitations. Attentive aux enjeux de biodiversité, la Commune a également procédé à l'installation de nichoirs pour la chouette hulotte, vu que leur habitat avait été fortement endommagé par les coupes sécuritaires. Les nichoirs ont été co-financés par l'association Lonature.

Enfin, plusieurs mesures ont été prises afin de renforcer la sécurité des usagers et des infrastructures, notamment par l'abattage d'un arbre présentant un risque au giratoire de la route d'Echandens, ainsi que par des interventions le long du Bief sur la parcelle DP 1037.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une approche proactive, responsable et durable de la gestion forestière, répondant aux enjeux actuels tout en préservant les fonctions écologiques, sociales et paysagères de la forêt.

## Domaines

### Vignes communales

L'entretien de la vigne de la Condémine est assuré par M. Jean-Charles Détraz, viticulteur.

La récolte est livrée à la Cave de La Côte qui assure, entre autres choses, la vinification du vin de la Commune.

Année	Chasselas (blanc)	Garanoir (rouge)
2021	4'650 kg	4'185 kg
2022	4'295 kg	3'450 kg
2023	5'115 kg	4'060 kg
2024	4'650 kg	4'650 kg
2025	4'650 kg	4'185 kg

La traditionnelle vente de vin de commune a eu lieu les 23 et 24 mai 2025.

### Réserve naturelle du Bomelet

Les journées d'entretien du 8 mars et du 1er novembre 2025 ont été organisées comme à l'accoutumée. Une petite délégation du Comité de Lonature entretient régulièrement la réserve naturelle du Bomelet tout au long de l'année.

Organisées par l'association Lonature, ces activités s'inscrivent dans l'entretien et la protection de la réserve du Bomelet. La Municipalité participe, dans la mesure du possible, régulièrement aux assemblées, ainsi qu'aux journées d'entretien.

Deux nichoirs à hulottes au bois de la Maraîchère : Lonature et la Commune ont co-financé l'achat et la pose de deux nichoirs à hulotte au bois de la Maraîchère.

Activités/visites : Fête de la nature : Co-organisation d'un atelier créatif sur « Les mousses et les lichens », au bois de Faclay ; participation aux 9h de lecture de la CCL au Bomelet et visite du jardin d'enfants de « la Fourmilière », avec divers ateliers de bricolage. Très belles expériences de partage et de découverte.

Inventaire participatif d'orchidées sauvages, sur la commune de Lonay : orchis pyramidal, orchis abeille et homme pendu.

Pour plus de détails, [www.lonature.ch](http://www.lonature.ch)

### Développement durable

Durant 2025, plusieurs mesures du Plan énergie et climat communal ont été réalisées ou débutées.

Plusieurs actions de sensibilisation ont eu lieu sur la commune de Lonay :

- Les enfants ont été sensibilisés à la nature par le biais de l'atelier 1,2,3 dispensé par Pro Natura,
- Les adultes ont été invités à participer à un appel d'offre groupé pour l'installation d'une PAC

Dans le cadre du renforcement de la canopée et de la création de zones d'ombre, la Commune a planté cinq arbres autour du collège des Pressoirs, trois à la place de jeux des Pressoirs et deux au cimetière. Les enfants du collège des Pressoirs ont participé à certaines de ces plantations.

### **CECB+**

La Commune de Lonay a fini d'établir des études énergétiques sur l'entier de son patrimoine bâti. En 2025, les bâtiments suivants ont fait l'objet d'une étude énergétique :

- Pressoirs 4
- Chérard 22
- Merloz 1
- Poste 8

Une stratégie de rénovation sera établie courant 2026. Ceci permettra d'assurer le financement en premier lieu des projets les plus efficaces et là où la situation est actuellement problématique.

### ***Repair Café***

Repair Café 2025 en bref :

- 9 dates
- 188 demandes de réparation
- 150 réparations effectuées, soit près de 80% des objets
- 29 objets irréparables
- 6 objets non réparés (en attente de pièces, réparés par le propriétaire, pas les compétences ou l'outillage)

Pour rappel, le Repair Café est un événement permettant aux citoyens de faire réparer gratuitement\* leurs objets défectueux – pour autant que ceux-ci soient réparables – par une équipe de bénévoles, tout en échangeant autour d'un café-croissant/verre de l'amitié ou en apprenant à réparer (\*sauf éventuelles pièces de rechange).

Les objets pris en compte sont l'électroménager, la couture, les réparations électriques, mécaniques, électroniques, informatiques, les objets en bois, l'outillage et les vélos.

Le Repair Café fonctionne grâce à la disponibilité de 28 bénévoles fidèles dont en moyenne 10 à 15 bénévoles par événement et au soutien de la Commune et l'excellente collaboration avec le Service de voirie et l'Administration communale.

Une page dédiée à cette initiative a été mise en ligne sur notre site internet, sur laquelle vous pouvez retrouver toutes les informations utiles : [www.lonay.ch/repair-cafe](http://www.lonay.ch/repair-cafe).

# SECTION IV : TRANSPORTS PUBLICS – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME - POLICE DES CONSTRUCTIONS – SALUBRITÉ – INFORMATIQUE

M. Joël Henneberger

## Appréciation générale

En matière d'aménagement du territoire, une étape décisive a été franchie au travers de l'approbation définitive par le Conseil d'Etat du PA "En Carouge" en été 2025. Le développement de notre futur Plan général d'affectation (PACom) a demandé de nombreuses coordinations suite au retour de l'examen préalable des services cantonaux.

La mise en œuvre de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités à l'échelle de notre territoire s'est poursuivie au travers de la finalisation de l'étude de l'image directrice menée dans le cadre du SSDA «Morges Est» regroupant les communes de Préverenges et Lonay.

Une étude a été lancée de manière à étudier la faisabilité de développer un réseaux thermique basse température sur notre territoire afin d'anticiper la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'énergie.

La Police des constructions a occupé activement le service technique afin de répondre aux demandes toujours plus complexes et variées. Les compétences techniques internes ont permis d'y répondre et d'offrir des prestations de qualité à nos citoyens.

Au niveau de l'informatique communale, la gestion électronique des documents (GED) a été introduite et a permis d'optimiser la gestion et le flux de validation des documents.

Finalement, en matière de transports publics, une grande amélioration a pu être obtenue pour l'horaire 2025 avec le doublement de la cadence des trains à la gare de Lonay-Préverenges. En parallèle, la fréquentation des lignes de bus observe une hausse avoisinant les 10 %.

## Principaux dossiers traités

- Analyse, contrôle et suivi des dossiers de la Police des constructions ;
- Introduction de la GED au sein de l'administration ;
- Adaptations du réseau TPM et horaires CFF 2026 ;
- Image directrice du site stratégique de développement d'activités « Morges Est » ;
- Accompagnement du démarrage des projets de construction liés au PA En Carouge ;

## PERSPECTIVES D'ACTION

Mettre en œuvre les mesures d'aménagement du territoire et de mise en valeur de l'espace public

Mettre en œuvre la stratégie régionale de gestion des zones d'activités

Optimisation des transports publics

Collaboration avec les CFF pour le développement de la 3<sup>ème</sup> voie (Léman 2030)

Adaptation des règles en matière de police des constructions, dans le cadre de la révision du PACom

Amélioration de l'infrastructure informatique communale

- Adaptation du PACom en vue de sa mise à l'enquête ;
- Elaboration d'une stratégie de développement des réseaux thermiques ;
- Mise en œuvre de la politique de maîtrise foncière de la Commune ;  
Participation au Comité Politique (COPOL) Urbanisation de Région Morges.

## Transports

### Véhicule Mobility

La voiture Mobility, située au chemin de la Poste 8 à proximité de l'Administration communale, a été réservée 213 fois en 2025. Les réservations représentent 1'250.5 heures d'utilisation pour 9'126 km parcourus avec ce véhicule.


	Réservations	Heures réservées	Km conduit
janv.25	11	110.5	316
févr. 25	15	69.5	696
mars. 25	16	61	385
avr. 25	13	103	710
mai. 25	19	96.5	936
juin. 25	21	109.5	707
juil. 25	16	53	499
août. 25	16	98	706
sept. 25	13	99	1312
oct. 25	21	77.5	529
nov. 25	30	120.5	738
déc. 25	22	252.5	1592

### Transports publics

L'optimisation du réseau de transports publics au niveau des bus s'est poursuivie en 2025 et le nouveau dépôt des TPM a été mis en fonction à Denges début décembre 2025.

Une image directrice des transports publics à l'horizon 2040 a été initiée en collaboration avec les sociétés MBC et TL, Région Morges et les Communes de manière à planifier nos déplacements futurs et offrir des liaisons les plus attrayantes possibles pour notre population vers les nœuds ferroviaires de la région.

L'évolution de la fréquentation des lignes de bus entre 2024 et 2025 est présentée dans le tableau ci-dessous :

 <b>Evolution de la Fréquentation 2024-2025</b>			
Ligne	Voyageurs H24	Voyageurs H25	Evolution Voyageurs
701	2 653 812	2 826 047	+6%
702	1 619 017	1 807 827	+11%
703	444 453	469 964	+5%
704	613 264	614 055	+0.1%
705	539 757	629 826	+16%
706	57 489	50 128	-12%
TU	<b>5 927 792</b>	<b>6 397 577</b>	<b>+8%</b>
735	243 826	238 960	-2%
736	56 356	70 185	+24%

En 2025, à la suite de différents développements d'offrir sur les lignes 701 et 705, la fréquentation a poursuivi sa croissance sur le réseau urbain MBC.

En ce qui concerne le trafic régional, la ligne 735 conserve une certaine stabilité tandis que la ligne 736 voit sa fréquentation augmenter notamment grâce à la reprise de voyageurs sur le tronçon entre Aclens et Bussigny. Ce tronçon était desservi auparavant en commun avec TL.

D'autre part, le doublement de la cadence des trains à la Gare de Lonay-Préverenges a démontré son potentiel et offert un service très apprécié par notre population.

Les chiffres des montées et descentes à la gare ont doublé. Ainsi, nous constatons une très forte évolution du nombre de personnes fréquentant notre gare.

## **Aménagement du territoire**

### **Plan d'affectation « En Carouge »**

Le plan d'affectation « En Carouge » a été approuvé par le Canton le 14 juillet 2025 et est entré en vigueur à la même date.

Au cours de l'année 2025, plusieurs séances de coordination ont été organisées afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des conventions et des engagements conclus entre le promoteur et la Commune.

Ces rencontres ont permis d'établir un calendrier de développement du quartier et de veiller à la bonne exécution des engagements pris par les propriétaires.

La Commune a porté une attention particulière à la qualité des aménagements extérieurs, au respect du règlement ainsi qu'à la conformité du projet avec l'image directrice du PA « En Carouge ».

### **Révision du PACom**

À la suite du retour d'examen préalable de la DGTL, plusieurs séances d'échange et de consolidation ont été organisées avec différents services cantonaux. La majorité des remarques et demandes formulées dans le retour d'examen préalable ont pu être prises en compte, corrigées ou validées en coordination avec les services concernés.

Quelques éléments de détail restent encore à finaliser. Les documents définitifs du PACom seront soumis à l'enquête publique dans le courant de l'année 2026.

Le Conseil communal devrait pouvoir approuver le dossier au cours de la séance de décembre 2026.

### **Développement des zones d'activités**

Les études relatives à la zone du Parc de travail située au sud des voies CFF et à l'intérieur de la boucle CFF se sont poursuivies et approfondies en 2025. Le dossier a été consolidé, notamment à travers l'affinement de l'image directrice et l'organisation de séances de coordination avec l'ensemble des partenaires concernés.

Une attention particulière a été portée à l'étude des accès routiers du site. Les différentes variantes ont été analysées et les principes d'accès ont pu être confirmés et confortés, permettant de sécuriser la faisabilité du développement envisagé et d'assurer une intégration cohérente dans le réseau existant.

Ce périmètre s'inscrit dans le site stratégique de développement d'activités « Morges-Est », tel que défini par le Plan directeur cantonal. Les travaux sont menés en étroite collaboration avec les Communes de Denges et Préverenges, ainsi qu'avec Région Morges, l'ARCAM, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et la Direction générale du territoire et du logement (DGTL).

Une demande d'examen préliminaire a été transmise au Canton. Son retour devrait être reçu en 2026. Celui-ci permettra d'orienter les prochaines étapes de planification et de poursuivre l'avancement du projet sur des bases consolidées.

### **Etude de renaturation du Bief et de la Maraichère**

L'étude préliminaire relative à la renaturation du Bief et de la Maraichère a été finalisée et présentée à la Commune en 2025.

Cette étude a permis de définir les gabarits hydrauliques à retenir, en tenant compte des débits actuels et projetés, ainsi que des exigences cantonales en matière de gestion des eaux. Elle précise également les volumes de rétention nécessaires afin de garantir une gestion maîtrisée des crues, de limiter les risques d'inondation et d'améliorer le fonctionnement écologique des cours d'eau.

Ces éléments constituent une base technique essentielle pour la planification et la mise en œuvre des futurs projets de renaturation sur le territoire communal, en assurant à la fois la sécurité hydraulique et la valorisation environnementale des milieux concernés.

### **Etude sur la stratégie de développement futur des réseaux thermiques**

Dans le cadre de la planification d'un réseau de chauffage à distance basse température, la Commune de Lonay, en collaboration avec Région Morges, a mené une étude approfondie des ressources énergétiques disponibles et des opportunités de développement sur le territoire, notamment en lien avec le PA En Carouge, les bâtiments communaux et les zones d'habitation et d'activités adjacentes.

L'étude sera finalisée début 2026. Un marché public devrait être publié en 2026 pour sélectionner un contracteur chargé à la fois de la conception et de la gestion opérationnelle du futur réseau. Cette procédure permettra d'offrir des conditions de raccordement et une solution aux parcelles présentant un potentiel énergétique suffisant et pouvant être raccordées.

### **Maitrise foncière du territoire**

À la suite de l'approbation du plan d'affectation « En Carouge », la Commune a activé plusieurs conventions stratégiques afin d'assurer la maîtrise foncière du secteur du Bas-Village.

Ces démarches lui permettent de sécuriser la propriété des terrains concernés et de garantir un développement cohérent du secteur en lien avec les études tests réalisées sur le secteur Lonay-Sud.

Cette acquisition constitue un levier déterminant pour mettre en œuvre les projets d'aménagement conformément aux objectifs du plan d'affectation, assurer la qualité urbanistique et paysagère du secteur et préserver durablement l'intérêt public.

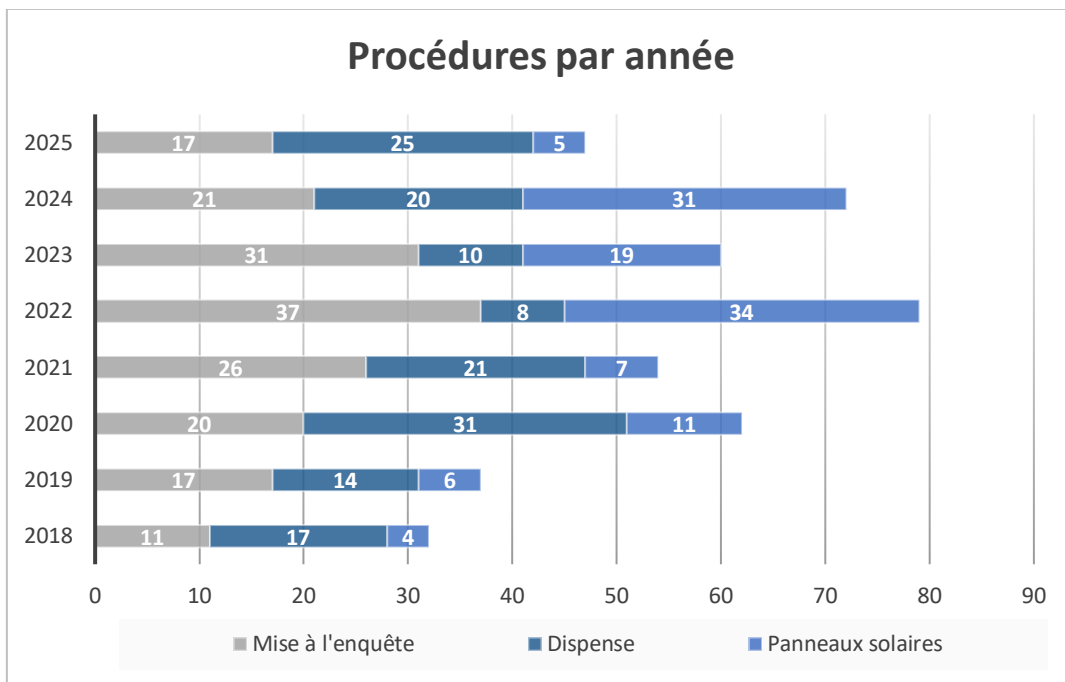
La parcelle no 845 a été acquise par la Commune de manière à assurer le développement d'un projet en zone d'activités cohérent et en lien avec le plan d'affectation En Carouge à l'entrée du village côté Echandens.

## Police des constructions

Une diminution des demandes de mise à l'enquête est constatée entre 2024 et 2025, passant de 21 à 17 dossiers. À l'inverse, les demandes de dispense d'enquête progressent, avec 25 requêtes en 2025 contre 20 en 2024.

Les annonces d'installations de panneaux solaires ont atteint un niveau particulièrement élevé en 2024, avec 31 dossiers enregistrés. Cette dynamique s'inscrit directement dans le cadre de l'appel groupé mis en place par la Commune afin de faciliter les démarches administratives et d'encourager la transition énergétique. En 2025, 5 annonces ont été déposées, traduisant un retour à un rythme plus usuel après cette opération incitative.

16 permis d'habiter ou d'utiliser ont été octroyés en 2025.



## Chantiers privés d'importance

Les bâtiments du projet IDEAL Park ont fait l'objet d'un suivi attentif, notamment en ce qui concerne l'affectation des locaux. À ce jour, le permis d'utiliser global des bâtiments n'a pas encore été délivré, principalement en raison de non-conformités relevées en matière de protection incendie.

Les permis d'utiliser relatifs aux deux centrales de chauffe, CAD Ideal Park et CAD de la Tuilière, ont été délivrés. Des contrôles portant sur la qualité de l'air doivent encore être réalisés par la Direction générale de l'environnement (DGE), afin de vérifier la conformité des rejets de fumée de la centrale CAD de la Tuilière.

Parallèlement au traitement et au suivi des demandes de permis de construire, le Service technique collabore avec l'entreprise Secu Chantier et Habitation Sàrl pour assurer la surveillance des chantiers en cours. Plusieurs dénonciations ont été effectuées, notamment en lien avec des manquements aux règles de sécurité et une gestion inappropriée des eaux de chantier.

À la suite de constats d'irrégularités, plusieurs bâtiments situés en zone industrielle, en particulier sur les parcelles nos 335, 554 et 878, ont fait l'objet de contrôles de conformité. Des mises en conformité ont été exigées. Certains dossiers ont nécessité une mise à

l'enquête afin d'actualiser les concepts de protection incendie et de régulariser des travaux réalisés sans autorisation.

## **Informatique**

### **Mise en production de la GED**

Un logiciel de gestion électronique des documents (GED) a été déployé progressivement au sein de l'administration, d'abord auprès d'un groupe d'utilisateurs pilotes, puis étendu à l'ensemble du personnel administratif le 1er octobre 2025.

Cet outil représente un investissement durable pour la Commune. À court terme, il améliore le traitement des courriers et courriels entrants grâce à une indexation structurée et une meilleure traçabilité des échanges. À moyen et long terme, il garantit la conservation, l'intégrité et l'accessibilité des documents tout au long de leur cycle de vie, de leur création jusqu'à leur archivage définitif ou leur élimination.

En réduisant le recours au papier et en centralisant l'information, la GED contribue également à la continuité opérationnelle de l'administration et à la sécurisation du patrimoine documentaire communal.

### **Matériel informatique**

Afin d'améliorer la fiabilité et la sécurité de l'infrastructure informatique, trois environnements de travail distincts ont été créés sur le serveur communal — un pour la GED, un pour le logiciel de la Bourse et un pour celui du Contrôle des habitants. Cette organisation permet à chaque service de fonctionner de manière indépendante, sans interférence avec les autres.

Pour garantir la sécurité des échanges de données, des certificats numériques ont été installés sur chacun de ces environnements. En parallèle, des licences ont été acquises auprès du fournisseur Omniware en prévision de la migration vers le nouveau standard comptable MCH2, dont l'entrée en vigueur est prévue prochainement pour les communes vaudoises.

Enfin, notre prestataire Omniway assure le support technique de nos installations téléphoniques et de notre connexion internet, et intervient en cas de besoin pour en garantir le bon fonctionnement.

# SECTION V : CANALISATIONS – ROUTES ET MOBILITÉ – VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC – DÉCHÈTERIE – COMMUNICATION ET DIGITAL – PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SPORTIF

M. Vincent Antonioli

## Appréciation générale

2025 a été une année riche avec plusieurs projets à terminer et, dans la foulée, la mise en application des zones limitées dorénavant à 30 km/h.

L'étude de la gestion globale des déchets s'est poursuivie avec une optimisation de l'organisation de la déchèterie et le choix d'un nouveau partenaire, suite à la procédure d'appel d'offres public pour l'attribution de la gestion et du transport des déchets porte à porte et de la déchèterie.

L'analyse pour le développement « coordonné » des infrastructures sportives a vu un nouvel élan avec la création d'un COPOL dédié.

Le respect des règlements et des lois ainsi que la maîtrise des coûts restent primordiaux tout en essayant d'offrir un service à la population pertinent et de qualité.

## Principaux dossiers traités

- Appel d'offre « Transports au porte-à-porte et gestion des bennes de la déchetterie »,
- Finalisation de la mise en séparatif des rues basses et du chemin du Motty,
- Finalisation du réaménagement des routes des Pressoirs et de la Chérard,
- Déploiement des zones 30,
- Suivi du projet requalification de la RC80.

## Canalisations, épuration et service des eaux

### Mise en séparatif des rues basses et du chemin du Motty

La dernière couche de revêtement des rues basses et du chemin du Motty a été posée et le préavis relatif à ces travaux a été clôturé. Le contrôle du réseau séparatif dans le secteur a montré que la majorité des propriétaires étaient déjà en conformité ou se sont mis en règle durant les travaux. Les dernières parcelles non conformes ont été sommées de se mettre en conformité dans un délai de deux ans.

## PERSPECTIVES D'ACTION

Réflexions sur le réaménagement de l'Avenue de Morges

Poursuite des études pour la réaffectation de la RC 80

Finalisation des travaux dans le cadre du préavis pour l'optimisation de l'éclairage public

Amélioration du réseau d'évacuation des eaux claires et usées

Contrôle du réseau séparatif des privés

Travail sur les eaux claires parasites

Poursuite des réflexions sur le développement d'une politique sportive régionale (Nouveau COPOL Région Morges)

Optimisation de la gestion des déchets avec le nouveau prestataire tant pour le ramassage porte-à-porte que pour la déchèterie.

## **Affaissement au haut de route de la Chérard.**

Un affaissement de la chaussée, lié à une fuite dans le système de canalisation, a été constaté, entraînant un décalage de plusieurs centimètres de la route. Une intervention rapide a permis de sécuriser la zone et de remplacer la canalisation défectueuse. La nouvelle installation comprend une connexion refaite à l'endroit problématique, qui devrait garantir la stabilité de la chaussée.

## **Routes**

En 2025, la Commune a poursuivi activement ses efforts en matière de modération du trafic et de sécurisation des espaces publics. Le déploiement des zones 30 a contribué à renforcer la sécurité notamment dans les quartiers résidentiels, tandis que la finalisation de la place du village, par sa mise en coloration, a permis d'affirmer son caractère d'espace partagé entre piétons et véhicules.

Dans cette même dynamique visant à ralentir le trafic à des points critiques et à décourager le transit à travers le village, des aménagements ont été réalisés sur le chemin de la Creuse, avec la création de deux décrochements latéraux intégrant des places de parc ainsi que d'autres dispositifs modérateurs.

Les relevés radar confirment une tendance encourageante à la baisse des vitesses pratiquées. Si une attention particulière demeure nécessaire dans certains secteurs, les mesures mises en place portent globalement leurs fruits et feront l'objet d'un suivi régulier afin d'en consolider les effets.

Divers travaux de réfection ont été entrepris afin de corriger des déformations de la chaussée, notamment sur la route de Denges et la route de Préverenges, contribuant ainsi au maintien de la qualité et de la sécurité du réseau routier communal.

Un nouveau règlement sur l'usage du domaine public est entré en vigueur, visant à renforcer l'encadrement et la bonne gestion de son utilisation.

## **Eclairage Public**

L'éclairage public a été entretenu avec soin par notre prestataire. À la suite du remplacement d'un nombre conséquent de luminaires par des LED, le contrat d'entretien a été révisé et validé en 2025 afin de tenir compte des nouvelles installations.

## **Voirie**

### **Activités**

Les travaux de voirie réalisés au cours de l'année ont été menés avec grand soin et professionnalisme. Une attention particulière a été portée à la préservation de la biodiversité ainsi qu'à la qualité des aménagements. La Commune tient à remercier chaleureusement les équipes impliquées pour leur engagement, leur rigueur et la qualité du travail accompli, qui contribuent durablement à la valorisation du territoire communal.

L'apprenti a réussi sa 2ème année et poursuit sa formation au sein de la Commune.

La mise hors service du véhicule Kubota a un peu avancé la présentation d'un préavis en vue du renouvellement du parc de véhicules de la Commune. Suite à l'acceptation de ce préavis, le premier véhicule électrique communal a été commandé. Cet utilitaire a été livré en janvier 2026.

## Ordures ménagères et Déchèterie

### Appel d'offre pour les prestations de Transports au porte-à-porte et gestion des bennes de la déchetterie

Suite à l'appel d'offres réalisé en 2025, un nouveau prestataire a été retenu pour le ramassage porte-à-porte ainsi que pour le transport et l'évacuation des bennes de la déchetterie. L'entreprise devrait débiter son mandat à partir du 1er juin 2026.

#### Déchèterie « En Chaumet »

Les mesures mises en œuvre en 2025, principalement à l'attention des entreprises, ont produit des effets concrets et mesurables. Une diminution significative a notamment été observée pour les matériaux inertes, dont le tonnage est passé à 64 tonnes en 2025. Cette évolution témoigne de l'impact positif des actions engagées et de la responsabilisation accrue des acteurs concernés. Les efforts entrepris se poursuivront afin de renforcer encore l'efficacité et le suivi de la filière.

Le nouveau prestataire chargé du transport des bennes et de l'évacuation des déchets, sélectionné à l'issue d'un appel d'offres, apportera non seulement son expertise, mais également des propositions d'amélioration visant à optimiser l'organisation et la performance environnementale.

Année : 2025

Commune : Lonay

#### Population

2024	2025	Δ (%)
2 733	2 719	-0.5%

	Quantités totales (tonnes)			Quantités spécifiques (kg/hab)		
	2024	2025	Δ (%)	2024	2025	Δ (%)
Incinérables	332.1	314.1	-5.7%	121.5	115.5	-5.2%
Collectes séparées	1 137.4	980.5	-16.0%	416.2	360.6	-15.4%
Inertes	100.0	64.0	-56.3%	36.6	23.5	-55.5%
<b>Total</b>	<b>1 569.5</b>	<b>1 358.6</b>	<b>-15.5%</b>	<b>574.3</b>	<b>499.7</b>	<b>-14.9%</b>
<b>Taux de collecte séparée</b>	<b>72.5%</b>	<b>72.2%</b>	<b>-0.4%</b>			

#### Définitions

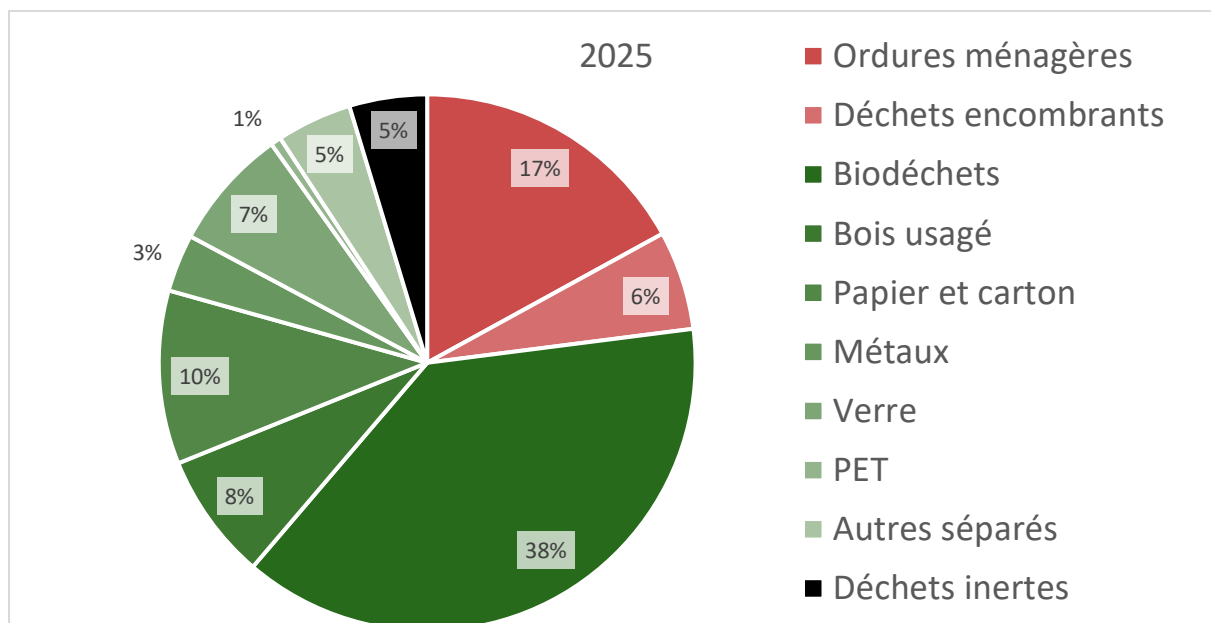
Déchets incinérables : comprennent les ordures ménagères et les encombrants acheminés vers les usines de valorisation thermique des déchets (UVTD).

Collectes séparées : incluent toutes les fractions de déchets collectés séparément par les communes en vue de leur valorisation.

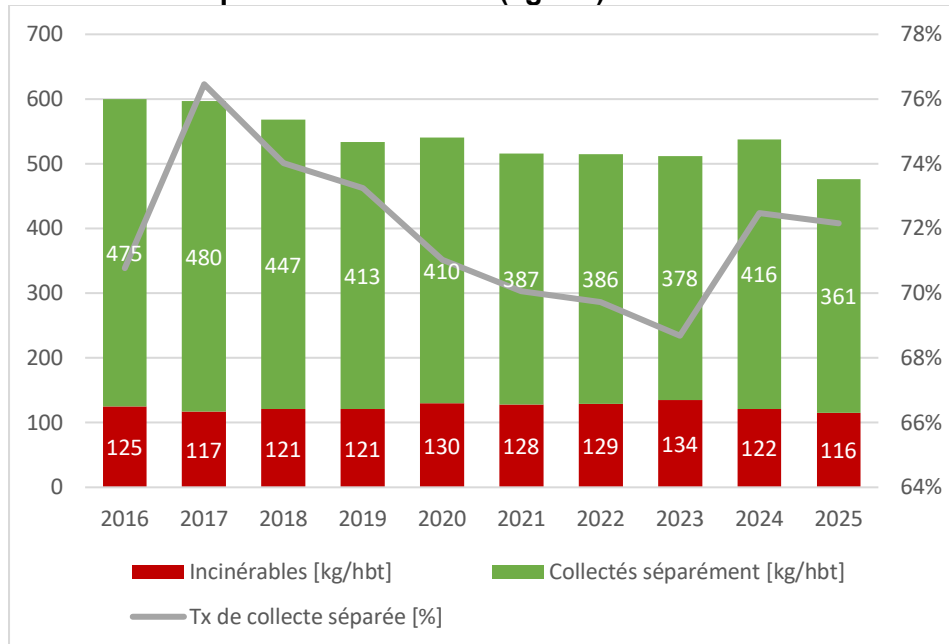
Inertes : se composent des déchets minéraux des ménages qui ne sont pas valorisés.

## Récapitulatif des déchets ramassés au porte-à-porte et à la déchèterie 2016-2025<sup>1</sup>

### Répartition des déchets en 2025

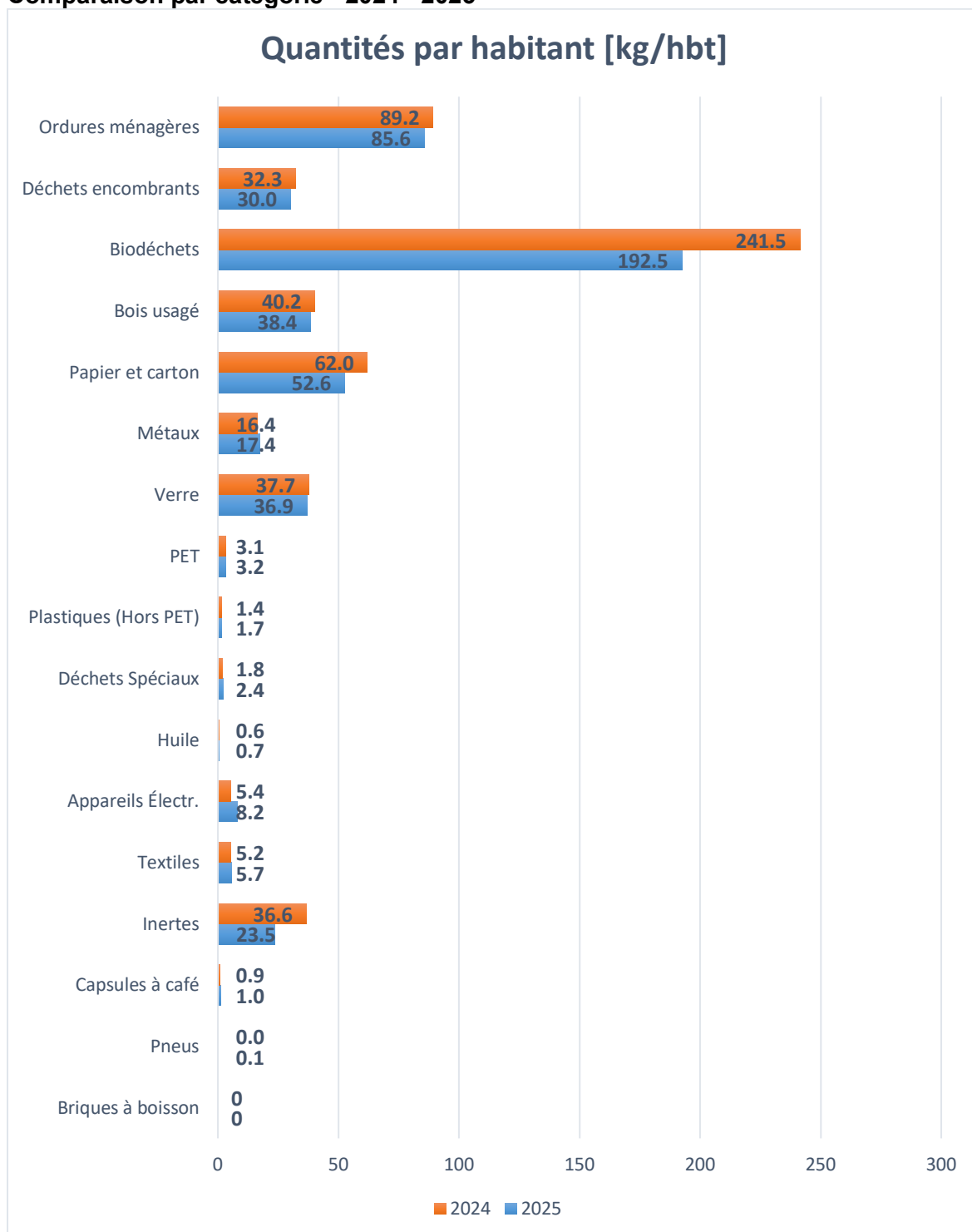


### Evolution des quantités collectées (kg/hbt) et du taux de collecte séparée



<sup>1</sup> Les statistiques des déchets collectés sont téléchargeables sur notre site internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch) <https://www.lonay.ch/officiel/municipalite/rapports-de-gestion>.

## Comparaison par catégorie - 2024 - 2025



### VALORSA SA

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

De même, notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA SA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

Le site de Penthaz joue ce rôle de gestionnaire depuis 1969 et se transforme régulièrement. Station de compostage jusqu'en 1997, parallèlement à une usine d'incinération, ces activités se sont arrêtées, car ce compost d'ordures ménagères ne correspondait plus à la qualité nécessaire et le four était devenu trop polluant. VALORSA SA devint alors un centre de logistique dès les années 2000 avec une grande capacité de stockage. La diversité des déchets a poussé le périmètre à se diversifier aussi en centre de tri en traitant les déchets spéciaux, le papier, le bois ou le verre.

L'autre rôle de Penthaz est d'accueillir les déchets carnés de l'ouest vaudois, soit les restes de coupe de boucherie, mais aussi les cadavres des animaux, principalement de rente ou qui ont été accidentés par la circulation routière ou résultant de maladies. Si le four d'incinération a disparu depuis bien longtemps, le centre d'équarrissage est devenu un emplacement de regroupement régional. Après contrôles et analyses requises par le service vétérinaire cantonal, les dépouilles sont stockées dans un frigo puis acheminées en Suisse alémanique pour y être incinérées.

En 2025, notre Commune a bénéficié de la logistique de VALORSA SA pour la gestion globale des déchets incinérables, ordures ménagères, déchets encombrants ou déchets de nos entreprises via le train ou la station de compactage. Quelques animaux, propriétés de nos citoyens ou ayant terminé leur vie sur nos routes ont fini au centre d'équarrissage. VALORSA est venu collecter dans notre Commune les déchets spéciaux, sachant que chaque citoyen en produit en moyenne 1,5 kg par année. Nos enfants ont pu profiter de cours gratuits sur les déchets au sein de leur école via des animatrices déléguées par COSEDEC (Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets – propriété des périmètres de gestion).

La rétrocession du verre qui est coordonnée par VALORSA SA nous a apporté CHF 12'922.35.

En 2025, Notre commune a reçu la visite de VALORSA SA qui a pu nous conseiller et nous informer sur les bonnes pratiques en déchetterie, notamment sur la conformité de la collecte, du stockage et du conditionnement des déchets spéciaux des ménages (DSM).

Notre Commune fait partie du concept régional de la taxe au sac. VALORSA SA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de CHF 360.- par tonne.

En 2021, le capital-actions de l'entreprise a été réactualisé sur la base des chiffres officiels du SCL, validant la population des Communes vaudoises au 31 décembre 2019. Notre Municipalité détient dorénavant 54 actions de CHF 800.- CHF et 18 actions de CHF 2'400.- sur un capital-actions de CHF 6'800'000.- entièrement libéré.

	Chiffres 2025	en tonnes facturées par VALORSA	Destination	Valorisation
	Ordures ménagères	26'772	TRIDEL	Chaleur/électricité

	Déchets encombrants	<b>2'401</b>	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	<b>5'970</b>	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	<b>6'802</b>	Incinérateur de Epura	Chaleur/électricité
	Verre	<b>4'080</b>	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	OREA, appareils électriques	<b>382</b>	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
	Déchets spéciaux des ménages	<b>273</b>	CRIDEC	Traitement physico-chimique/ incinération
	Déchets carnés	<b>855</b>	GZM	Energie

## Communication et digital

### Lon'Info

Le journal communal est en perpétuelle évolution. Chaque édition comporte son lot d'articles sur notre village et permet aux sociétés locales de présenter leurs activités. Il est aussi la porte ouverte aux articles historiques, préparés par notre historien M. François Bonzon.

La parution du printemps est accompagnée des flyers de la vente du vin, celle de l'été de l'invitation à la fête du 1<sup>er</sup> août, tandis que celle de novembre comporte le calendrier du ramassage des déchets pour l'année suivante.

Ce journal se veut attractif et la Municipalité tient à publier des informations qui touchent le plus grand nombre de ses habitants par ce biais-là.

### Site internet

Des améliorations sont constamment apportées pour un meilleur confort de navigation.

En 2025, le site n'a cependant pas connu de grands changements.

Des informations sont également diffusées via notre newsletter et Facebook.

## Promotion, développement économique et sportif

### Economie

Des rencontres régulières ont eu lieu notamment avec les représentants de l'ARCAM et du DELP pour renforcer les relations avec les entreprises, commerces, etc. de Lonay.

### Sport

Suite à l'étude menée pour faire un diagnostic régional des installations sportives et de leur utilisation, un Comité Politique dédié aux « Sports » a été formé au sein de Région Morges afin de poursuivre les évaluations et discussions à l'échelle intercommunale.

# CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules (préavis) séparés, ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail accompli ensemble en 2025.

## Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseiller-ère-s, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lonay

vu le préavis n° 04/2026, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2025,  
vu le rapport de la Commission de gestion,  
attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2025 de la Municipalité,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2025.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2026 pour être soumis au Conseil communal.

**Au nom de la Municipalité**

Le Syndic :



Y. Furer



Le Secrétaire municipal :



A. Bannwart

Lonay, le 18 mai 2026

## INDEX DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Signification
<b>AJEMA</b>	Réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne
<b>ARASMAC</b>	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay
<b>ARCAM</b>	Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges (District de Morges)
<b>ASP</b>	Assistant(e) de sécurité publique
<b>AVASAD</b>	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
<b>AVCD</b>	Association Vaudoise des Communes Délégatrices
<b>BEP</b>	Service des Bâtiments et Espaces Publics (commune de Lonay)
<b>CAD</b>	Chauffage à distance
<b>CCL</b>	Commission Culturelle de Lonay
<b>CECB+</b>	Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments (version étendue)
<b>CEP</b>	Centre d'éducation permanente
<b>CFF</b>	Chemins de Fer Fédéraux
<b>CGN</b>	Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman
<b>COGES</b>	Commission de gestion (du Conseil communal)
<b>COPOL</b>	Comité de politique régionale (Région Morges)
<b>COSEDEC</b>	Coopérative Romande de sensibilisation à la gestion des déchets
<b>DEL P</b>	Association pour la promotion économique des entreprises et commerçants de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges
<b>DGE</b>	Direction générale de l'environnement (service cantonal)
<b>DGMR</b>	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
<b>DGTL</b>	Direction générale du territoire et du logement
<b>DSM</b>	Déchets spéciaux des ménages
<b>ECA</b>	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (Canton de Vaud)
<b>EPSP</b>	Etablissement primaire et secondaire Préverenges et environs

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
<b>ERM</b>	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne
<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein
<b>GED</b>	Gestion Électronique des Documents
<b>GEDREL</b>	Périmètre de gestion des déchets – Lausanne et périphérie
<b>HarmoS</b>	Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire
<b>JSP</b>	Jeunes sapeurs-pompiers
<b>LEID</b>	Loi fédérale sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques
<b>LOPV</b>	Loi sur l'organisation policière vaudoise
<b>MBC</b>	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
<b>MCH2</b>	Modèle Comptable Harmonisé 2 (nouveau référentiel comptable des communes)
<b>OI</b>	Organe d'intervention (du SIS Morget)
<b>OIBT</b>	Ordonnance sur les Installations à Basse Tension
<b>ORPC</b>	Organisation Régionale de Protection Civile (District de Morges)
<b>PA</b>	Plan d'affectation
<b>PA En Carouge</b>	Plan d'Affectation En Carouge
<b>PAC</b>	Pompe à chaleur
<b>PACom</b>	Plan d'Affectation Communal
<b>PCi</b>	Protection civile, District de Morges
<b>PECC</b>	Plan Énergie et Climat Communal
<b>PET</b>	Programme d'emploi temporaire
<b>PGA</b>	Plan général d'affectation
<b>PGD</b>	Plan cantonal de gestion des déchets
<b>POCAMA</b>	Police cantonale, cellule manifestations
<b>PRU</b>	Point de rencontre d'urgence

<b>Abréviation</b>	<b>Signification</b>
<b>RC 80</b>	Route Cantonale 80 (Route de Denges)
<b>SADEC</b>	Périmètre de gestion des déchets – La Côte
<b>SCRIS</b>	Service cantonal de recherche et d'information statistique
<b>SIPAS</b>	Secteur de l'Instruction Publique et d'Action Sociale
<b>SIS</b>	Service d'incendie et de secours (SIS Morget)
<b>STEP</b>	Station d'épuration des eaux (Morges – gérée par l'ERM)
<b>STRID</b>	Périmètre de gestion des déchets – Nord vaudois
<b>TL</b>	Transports Lausannois
<b>TPM</b>	Transports Publics de la Région Morgienne
<b>TRIDEL SA</b>	Usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets
<b>TSP</b>	Travailleur/Travailleuse Social(e) de Proximité
<b>UAPE</b>	Unité d'Accueil Pour Écoliers
<b>UCV</b>	Union des Communes vaudoises
<b>USL</b>	Union des Sociétés Locales (de Lonay)
<b>UVTD</b>	Usine de Valorisation Thermique des Déchets
<b>VALORSA SA</b>	Société de gestion des déchets (périmètre de Penthaz, Canton de Vaud)